

La Presse

LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 15 AVRIL 1988

# À leur tour, les Fransaskois coupent les ponts avec Bourassa

GILBERT BRUNET

envoyé spécial

La Presse À SASKATOON

Un deuxième pont est rompu entre le gouvernement du Québec et les minorités francophones du Canada. Boycotté par les Franco-Albertains, mardi à Edmonton, le premier ministre Robert Bourassa s'est hier fait dénoncer de vive voix par le président des Fransaskois, un Rupert Beaudet ulcéré.

«On a demandé à M. Bourassa de dénoncer un projet de loi qui abolit nos droits. Il a refusé. Nous considérons donc qu'il n'est pas le porte-parole de la francophonie en Amérique», a lancé M. Beaudet en sortant d'un orageux entretien de deux heures avec le chef du gouvernement du Québec.

«Non seulement il ne nous appuie pas, mais nous n'avons même pas pu obtenir qu'il cesse d'appuyer M. Devine. Les propos que M. Bourassa tient depuis une semaine nous font énormément de tort mais il refuse d'arrêter. Je ne sais pas pourquoi», a lancé le président, avec des intonations de «desperados».

Quelques minutes plus tard, en conférence de presse, M. Bourassa tentait une nouvelle fois d'expliquer: avant de parler de «légère amélioration» aux droits des Fransaskois dans le projet de loi Devine, je dis depuis une semaine que je suis déçu que ces droits ne soient pas constitutionnellement garantis. Donc soumis aux variations des changements de gouvernement.

Voilà l'explication que la com-

munauté fransaskoise ne gobe pas. Mais M. Bourassa y tient mordicus. Donc: les ponts sont coupés.

Le premier ministre du Québec est rentré à Montréal, hier après-midi, convaincu que M. Devine va respecter son engagement de faire de la Saskatchewan une province bilingue, à son rythme.

«On ne peut pas dire avec assez de force le manque d'appui moral et de leadership de M. Bourassa, a encore dit M. Beaudet. «C'est une extrême déception, à ces heures les plus cruciales pour nous, petite minorité très vulnérable».

À ces accusations, M. Bourassa répond que son premier mandat est de défendre les Québécois: «J'accorde la priorité à la francophonie québécoise, mais je ne renie pas ma responsabilité morale à l'égard de la francophonie canadienne. Les Fransaskois ne peuvent en même temps me demander d'exercer cette responsabilité et de me taire».

Même si, politicien aguerri, il contenait mieux sa colère que M. Beaudet, M. Bourassa n'en a pas moins laissé un peu de sang froid sur la table qui le séparait de son interlocuteur. «Ils ne voulaient qu'une chose: faire des déclarations aux médias».

Le premier ministre a redit aux Fransaskois — sans nommer la Loi 101 toutefois — qu'il ne veut voir «aucun autre premier ministre au Canada venir dire au Québec qu'il me faut changer tel ou tel article de telle ou telle loi».

Le respect des compétences provinciales, comme il s'évertue à dire depuis une semaine, avec un succès mitigé. Mais un respect fondamental pour sa propre poli-

tique linguistique, par rapport à la minorité anglophone du Québec.

Quand tombera le jugement de la Cour suprême sur l'affichage,

le gouvernement Bourassa devra agir vite. Le premier ministre dit que sa décision est prise et qu'il l'annoncera sans retard.

Quitte à se mettre à dos les

porte-parole des minorités franco-canadiennes, comme il vient de le faire en tournée dans l'Ouest, M. Bourassa proclame la compétence exclusive des provin-

ces en matière linguistique. Il prépare son propre terrain. Envoie des messages à son propre groupe minoritaire, en passant par les autres.

Car M. Bourassa tient aussi à une ratification rapide de l'Accord du lac Meech. Et M. Devine a été le premier, au Canada anglais, à fournir une ratification législative.

Cette explication n'échappe pas au président des Fransaskois: «Les deux architectes de l'accord Meech, MM. Bourassa et Devine, sont les premiers à détruire les fondements de cet accord: la dualité franco-anglaise du Canada».

Quant à M. Bourassa, il est convaincu que depuis deux ans, il n'a rien épargné pour prouver qu'il est un leader de la francophonie canadienne: «J'ai rencontré tous les groupes, de Moncton à St-Boniface. Nous avons doublé le montant des subventions aux francophones hors Québec. Et nous avons insisté pour faire inscrire la dualité canadienne dans l'Accord du lac Meech».

M. Bourassa parti, M. Beaudet n'était pas total, ment désespéré. Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, arrivait à Saskatoon dans l'heure. Mais sa confiance en cet autre architecte de l'Accord constitutionnel était atténuée: «La bonne volonté de M. Mulroney sera mesurée par les résultats, non par ses paroles».



Le premier ministre Brian Mulroney a rencontré hier son homologue de la Saskatchewan, M. Grant Devine.

LASERPHOTO PC

## Le NPD n'est plus aussi sûr de vouloir nationaliser les banques

MARIO FONTAINE

Le Nouveau Parti démocratique trouve que les banques exagèrent au chapitre des frais de service qu'elles chargent à leurs clients. Mais il ne parle plus que du bout des lèvres, et peut-être pas pour très longtemps, de les nationaliser comme le prévoit son programme.

Ce projet de nationalisation des banques fait partie des objectifs du NPD depuis le début des années 80. Il avait été formulé à une époque où les taux d'intérêts étaient très élevés. Mais la situation a bien changé maintenant, et le comité de la plate-forme électorale du parti pourrait s'en dégager à sa réunion de la fin avril début mai.

«Il s'agit là d'une résolution un peu extrémiste, qui ne correspond plus à la conjoncture. Elle est encore au programme, mais je ne pense pas que ça devienne un enjeu de la prochaine campagne électorale. C'est une proposition désuète et non conforme à l'esprit du système nord-américain», devait commenter hier le candidat de la formation dans Laurier/Sainte-Marie, François Beaulne.

M. Beaulne est professeur de finance à l'UQAM, et fut notamment vice-président de la Banque nationale du Canada. Il fait partie de ces candidats «new look» que les néo-démocrates mettent de l'avant dans le moment, afin de se défaire de l'image trop étroitement ouvrière à laquelle ils sont plutôt identifiés.

Lui-même se prononce contre la nationalisation des banques, et tentera d'en convaincre les autres membres du comité de la plate-forme électorale, sur lequel il siège. Le NPD prête flanc aux critiques sur cette question, potentiellement aussi délicate que le retrait du Canada de l'Otan. Deux résolutions que les stratèges néo-démocrates pourraient glisser sous le tapis avant les prochaines élections fédérales, pour ne pas apeurer les électeurs modérés.

### Des frais exagérés

Si le NPD ne s'attaque plus directement à la survie même des banques, il souhaite toutefois les voir adopter des com-

portements plus sains à l'endroit de leurs clients. Son cheval de bataille: les frais de service imposés par les institutions financières, lesquels ont augmenté de 17 p. cent en moyenne au cours des cinq dernières années et représentent maintenant une ponction annuelle de \$1,25 milliard dans les poches des usagers.

Le parti reconnaît que les institutions doivent charger pour leurs services, mais considère que les frais bancaires changent trop souvent, sans préavis suffisant, et qu'ils pénalisent indûment certains groupes d'usagers. Les citoyens à faible revenu, par exemple, les personnes âgées, les étudiants, certaines petites et moyennes entreprises, etc.

Un citoyen de l'Outaouais a récemment inscrit un recours collectif contre les banques au sujet des frais de service. Le NPD se tient à l'écart de ce cas, mais affirme que si la Loi des banques est respectée dans sa lettre, elle ne l'est pas dans son esprit.

Philippe Edmonston, futur candidat néo-démocrate, faisait remarquer hier, à l'occasion d'une conférence de presse conjointe avec M. Beaulne, que le parti évite désormais de s'en prendre avec trop de virulence aux banques, pourtant désignées comme «corporate bums», ou bandits corporatifs, par le NPD lors d'une élection antérieure. On opte plutôt maintenant pour la consultation avec les banquiers, et on propose un plan d'action en plusieurs points, dont la nomination d'un ombudsman, une sorte d'arbitre qui surveillerait les relations entre les institutions et leur clientèle.

Nommé par Ottawa, cet ombudsman serait chargé d'entendre les usagers et de se prononcer sur leurs plaintes. Une idée déjà formulée il y a trois ans par le parti, et qu'on ressort du placard. Publication par le gouvernement fédéral, aussi, d'un bulletin mensuel comparatif des frais chargés par les différentes institutions financières, afin de permettre aux consommateurs de choisir l'institution la plus compétitive sur le marché. Limitation, enfin, à 25 cents, des frais exigés pour changer un chèque.

## Mulroney, lui aussi, appuie Devine

La Presse À SASKATOON

En tournée pré-électorale, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, est à son tour venu à Saskatoon, hier, manifester un appui, même nuancé, au premier ministre Grant Devine, pris dans une tempête sur les droits linguistiques de sa minorité francophone.

«Nous sommes d'accord sur certains points mais pas sur d'autres», a lancé M. Mulroney après deux heures de discussion avec M. Devine. Évasif sur la nature de ces sujets d'accord ou de mésentente, il a seulement dit: «Nous en reparlerons bientôt».

La semaine dernière, le premier ministre faisait parvenir à son homologue de l'Ouest une lettre où il se disait déçu de la solution arrêtée par M. Devine pour se conformer au récent jugement de la Cour suprême. Un projet de loi qui abolit plusieurs droits des francophones, doublé d'engagements à rendre cette province bilingue, mais graduellement.

Pour M. Mulroney, il n'y a pas de minimum qui tienne: «Les droits des minorités, c'est intégralement qu'on s'en occupe ou alors pas du tout».

A Saskatoon, en présence de M. Devine, il a redit hier ce qu'il formulait dans sa missive: «La seule façon de protéger les droits des minorités, c'est par la constitution». Et de l'inviter à souscrire à l'inscription de ces droits en haut de l'ordre du jour de la première rencontre des premiers ministres, à la deuxième ronde de pourparlers constitutionnels.

Ces nuances apportées, M. Mulroney n'en affirme pas moins que l'engagement ferme de M. Devine à rendre sa province bilingue constitue «une déclaration majeure à l'égard de l'unité canadienne».

Comme M. Robert Bourassa la veille, M. Mulroney demande qu'on lui nomme un autre premier ministre qui, dans l'histoire et dans l'Ouest canadien de surcroît, a pris un engagement aussi courageux.

«Le gouvernement du Canada va nettement travaillé de concert avec M. Devine pour l'aider à atteindre ses objectifs», s'est à son tour engagé M. Mulroney.

Pour lui, la ligne de conduite à suivre est toute simple en ces difficiles matières de droits linguistiques: «Traitez votre minorité de la façon dont vous voudriez

qu'on vous traite si c'était vous la minorité!». Le premier ministre n'a pas répété ici ce qu'il a déclaré cette semaine à Ottawa: je serais content que les Fransaskois soient dans la situation des Anglo-Québécois.

Au président des Fransaskois, M. Rupert Beaudet, qui disait quelques heures plus tôt que «la bonne volonté de M. Mulroney sera mesurée par des résultats, pas des paroles», un premier ministre irrité a tenu cette réponse: «Je n'ai pas de leçon à prendre. Il dira ce qu'il voudra. S'il veut me juger, qu'il le fasse non seulement sur mes résultats mais sur mes efforts».

Pour sa part, le premier ministre de la Saskatchewan a réitéré son engagement sur l'honneur, demandant au passage s'il avait besoin, pour convaincre les Canadiens, de rappeler qu'il avait rapidement fait adopter l'Accord du lac Meech par la législature de Regina, l'automne dernier.

«La province sera bilingue, a-t-il encore dit hier, et ce ne sera pas seulement symbolique. Tant que je serai en poste, nous avancerons dans cette direction. Ça va prendre du temps pour enseigner le français et pour traduire les lois, mais nous y parviendrons».

## Le Canada sera invité à participer au processus de paix en Amérique Centrale

GILLES PAQUIN

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le secrétaire général des Nations Unies, Javier Pérez de Cuellar, invitera sous peu le Canada, l'Espagne et l'Allemagne de l'Ouest à mettre au point le mécanisme de vérification et de contrôle prévu dans l'Accord de paix d'Amérique Centrale.

Un porte parole des Nations-Unies à New York a indiqué à La Presse que les ambassadeurs du Costa Rica, Nicaragua, Guatemala, Honduras et El Salvador ont rencontré mercredi le secrétaire général pour l'informer de l'entente intervenue entre leurs pays à ce sujet.

En ratifiant l'Accord d'Esquipulas II au Guatemala l'été dernier, les cinq pays de l'Isthme acceptaient en principe la création d'une force de paix ou commission internationale de contrôle, mais ils s'abstenaient de la définir.

Après des mois de discussions, tant sur le choix de l'organisme international susceptible de créer cette commission que sur les pays prêts à y participer, un consensus s'est finalement dégagé autour des Nations-Unies.

Réunis au Guatemala la semaine dernière, les ministres des affaires étrangères des cinq gouvernements ont convenu de confier ce mandat au secrétaire général de Cuellar, ce qui fut fait mercredi.

Dans une déclaration conjointe les cinq ministres

précisaient que le secrétaire général des Nations Unies devrait solliciter la coopération d'experts gouvernementaux du Canada, d'Allemagne de l'Ouest et d'Espagne pour créer «un mécanisme de vérification, de contrôle et de suivi» du processus de paix.

Au ministère des Affaires extérieures à Ottawa on a indiqué hier qu'aucune requête n'avait encore été transmise à la mission permanente du Canada près des Nations-Unies.

«Nous savons que la demande des cinq pays a été présentée à M. de Cuellar et que nous devrions bientôt recevoir un message de sa part, mais rien ne nous en a encore parvenu», a déclaré le porte-parole du ministère M. Denis Tessier.

Au cabinet du secrétaire général on note que la réunion avec les cinq ambassadeurs a été très brève puisque M. de Cuellar devait quitter New York à destination de Genève pour se rendre à la signature du traité sur l'Afghanistan.

«Les ambassadeurs ont remis à M. de Cuellar la déclaration des ministres des affaires étrangères en soulignant la longue expérience des Nations-Unies dans ce genre d'opération. Ils ont convenu de se revoir plus tard pour lui présenter une demande officielle», a dit M. Juan Carlos Brandt.

En tournée dans l'Ouest canadien hier, le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, n'était pas disponible pour commenter cette prochaine requête, mais il a déjà déclaré que le Canada était prêt à participer à ce genre de mission. Pour M. Clark, la requête devait cependant jouir de l'appui des cinq pays en cause, ce qui est effectivement le cas.

## Le Canada ne sera pas soustrait au projet de loi omnibus US

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le gouvernement Mulroney a renoncé à obtenir des États-Unis qu'ils soustraient le Canada à l'application du projet de loi omnibus sur le commerce que se propose d'adopter le Congrès américain.

Le nouveau ministre du Commerce extérieur John Crosbie a avoué hier à l'extérieur des Communes qu'il «n'y avait plus grand-chose à faire à ce sujet», tout en faisant valoir que le projet de loi américain à savoir protectionniste comportait des améliorations qui rendront la vie plus facile aux exportateurs canadiens.

M. Crosbie a refusé de se rendre aux désirs du chef libéral John Turner, selon lequel il ne reste plus dans les circonstances à Ottawa qu'à rompre son accord de libre-échange avec Washington.

«Le comité parlementaire sur le commerce, a déclaré M. Turner aux Communes, a unanimement recommandé que le premier ministre abroge l'accord commercial si le projet de loi omnibus n'accorde pas au Canada des exemptions spécifiques. Il est maintenant clair qu'elles ne lui seront pas accordées».

En conférence de presse, M. Turner avait dévoilé plus tôt dans la journée l'existence d'un résumé du projet de loi américain qui a fait l'objet d'une entente entre les deux Chambres du Congrès.

«Ce document, a déclaré le chef libéral, révèle que le Canada ne sera pas soustrait à cette loi, comme l'avait promis M. Mulroney, et qu'elle prévoit par ailleurs de nombreuses mesures destinées à accroître la capacité des industries américaines de harceler les exportateurs canadiens».

Le premier ministre Brian Mulroney «nous avait promis un accès complètement libre aux marchés américains. Or, il n'en est rien. Les dispositions de ce projet de loi battent en brèche le but essentiel des négociations bilatérales menées avec les États-Unis», a-t-il déclaré.

SAMEDI et DIMANCHE  
DE MIDI À 16 h

WEEK-END DU DROIT

10 AVOCATS RÉPONDENT  
GRATUITEMENT À VOS QUESTIONS.

COMPOSEZ LE 845-5151



EN COLLABORATION AVEC:



CKAC 973  
LA SUPERSTATION

Association  
Du Jeune Barreau  
De Montréal

La Presse

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président et éditeur

Michel Roy  
éditeur adjoint

Claude Gravel  
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc  
editorialiste en chef

## Éditorial

### Réforme comptable ?

Les audiences de la Commission parlementaire chargée d'étudier la réforme de l'aide sociale sont terminées. Fort des commentaires de plus de cent organismes différents, le ministre Pierre Paradis est retourné parfaire son projet de loi.

Celui-ci, en effet, est à retravailler.

Le ministre a énoncé trois grands principes pour justifier sa réforme: l'écart entre la prestation et le salaire minimum doit demeurer; la parité théorique avec les bénéficiaires plus âgés doit être accordée aux jeunes bénéficiaires; les «inaptes au travail» munis d'un certificat médical doivent bénéficier d'un relèvement des barèmes.

Mais même chez ceux qui l'appuient dans cette démarche, comme ce fut le cas dans cette page, on est sceptique quant aux modalités. En un mot, le texte présenté par le ministre dans son avant-projet de loi ne permet pas d'atteindre cet objectif. Sans compter que M. Paradis, qui occupe non seulement le ministère de la Sécurité du revenu mais également celui du Travail et de la Main-d'œuvre, n'a présenté aucun nouveau programme véritable de création d'emplois.

A quoi sert-il de parler de réinsertion des assistés sociaux aptes au travail s'il n'y a pas d'emplois disponibles pour les accueillir en bout de ligne? D'autres modalités sont également contestées et contestables, comme par exemple l'obligation pour les parents d'assurer le support économique de leurs enfants majeurs si ceux-ci ne trouvent pas d'emploi. Ce qui va à l'encontre de toute démarche autonome des jeunes et institutionnalise le paternalisme. En plus, le projet Paradis renferme également une discrimination contre les chefs de familles monoparentales.

Il ne s'agit pas pour autant de ranger la réforme de l'aide sociale au rancart. Toute cette épineuse question soulève de multiples objections qui nécessitent un long débat public.

Est-il vrai qu'un certain nombre d'individus profitent honnêtement du système et se font vivre en travaillant illégalement au noir? Sans doute.

Mais n'est-il pas également vrai qu'un nombre encore plus considérable de Québécois n'arrivent à trouver ni un emploi convenable, ni à joindre économiquement les deux bouts? Comment peut-on les aider?

Bref, il y a lieu de débattre. Et cela ne saurait se faire en un court laps de temps. Les 180 mémoires présentées en commission parlementaire permettent de constater qu'il n'y a pas d'unanimité sur l'ensemble de la question et que les Québécois sont largement divisés sur cette réforme.

Si M. Paradis refait son projet de loi, sans toucher à ses principes, pour que ses modalités deviennent plus acceptables, s'il en corrige les principaux irritants, il se gagnera des appuis. Si surtout le gouvernement Bourassa annonce des projets sérieux d'emplois qui ne seront pas du vent, alors la réforme de l'aide sociale deviendra réalisable.

Sinon, il ne s'agira que d'une vulgaire réforme comptable, ayant uniquement pour but d'épargner des sous à l'État. S'il y a lieu de resserrer le contrôle de l'usage des fonds publics, le sort des plus démunis de la société mérite mieux que la simple recherche de mesures économiques.

Pierre VENNAT

### Les sept nains?

L'annonce de l'aggravation du déficit commercial américain en février a fait tomber le dollar et semé l'émoi parmi les ministres des Finances du Groupe des sept grands pays industrialisés. La veille, ils publiaient un communiqué où ils notaient avec satisfaction que les grands déséquilibres de paiements extérieurs commencent à se corriger et que les marchés des changes faisaient preuve d'une stabilité croissante. N'empêche que leurs banques centrales ont dû intervenir en force pour arrêter la chute du dollar.

Le Groupe des sept, où le Canada siège avec les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, est censé préparer les réunions du Fonds monétaire international. À l'origine, il s'agissait d'une réunion informelle où les idées étaient débattues avec franchise. Il devient lentement une institution qui perd la fraîcheur de ses débuts; l'important semble être de confectionner un communiqué à partir du plus grand dénominateur commun des sept politiques monétaires nationales.

La pauvreté des idées se fait surtout remarquer quand il s'agit de la dette du tiers monde. Les Sept ont une position claire. Elle est raisonnable du point de vue économique. Elle fait toutefois abstraction des difficultés et des susceptibilités politiques des pays endettés. Les grands pays industrialisés refusent de passer l'éponge sur ces dettes, mais ils se disent prêts à accorder de nouveaux crédits dans la mesure où les pays endettés adoptent des politiques économiques plus libérales.

Pour beaucoup de pays, la libéralisation de l'économie serait aussi une révolution politique. L'attitude des Sept met beaucoup de gouvernements devant un dilemme très inconfortable et prend à leurs yeux l'apparence d'une tutelle.

L'emprise excessive de l'État sur l'économie des pays du tiers monde est en partie responsable de leur endettement excessif; une certaine libéralisation est devenue une nécessité. Cependant, l'offre de crédits supplémentaires des pays industrialisés par l'intermédiaire du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, n'est pas le meilleur moyen de favoriser cette évolution. La Banque mondiale a souvent accordé des prêts dans le but de rendre des monopoles d'État et des offices de commercialisation de produits agricoles plus attentifs aux exigences du marché. Ces derniers ont tendance à lier la libéralisation de l'économie à un accroissement de la dette.

Le Nigeria a fait mieux que ça. Il a simplement aboli son office de commercialisation du cacao: les prix payés aux producteurs ont augmenté et la production a suivi sans que le pays n'ait eu à augmenter sa dette.

Il est difficile pour le Groupe des sept d'entrer dans de tels détails. Il serait bon que les principes que le Groupe énonce en fassent état et qu'il encourage les initiatives des pays endettés à s'en sortir par leurs propres moyens. Il est certain que l'on ne peut pas passer l'éponge de façon globale sur les dettes extérieures. Mais, pour les pays les plus pauvres, il n'y a guère d'autre solution. Quant aux grands débiteurs semi-développés comme le Brésil, le Mexique et l'Argentine, il faut explorer tous les moyens, orthodoxes ou non, pour diminuer le fardeau de leurs dettes. Cette tâche relève souvent plus des banques que des gouvernements.

Frédéric WAGNIÈRE



(Droits réservés)

## TRIBUNE LIBRE

### Heureuse «condamnée»

Monsieur Pierre Vennat,  
editorialiste

■ Dans votre éditorial du 7 avril, vous commentez les propositions du Conseil des affaires sociales et de la famille. Vous écrivez:

«La position du Conseil des affaires sociales et de la famille ne consiste toutefois pas à transformer les femmes d'aujourd'hui uniquement en «reproductrices» qui seraient condamnées, comme autrefois, à vaquer aux activités de la maison tout en élevant une nombreuse progéniture.»

De tels propos alimentent l'opinion injustifiée et triste qu'en dehors du travail à l'extérieur de la maison, point de salut pour la mère.

Je suis une «condamnée» qui éduque au jour le jour une «nombreuse» progéniture de 4 enfants. C'est un choix que j'ai fait et qui me permet de savourer l'évolution quotidienne de nos enfants. De ce fait, le quotidien est toujours mouvementé et questionnement d'être en croissance; il appelle au continu dépassement.

Notre vie à tous, mon mari, nos enfants et moi, s'enracine dans des relations familiales profondes et sereines où nous puisons la sève nécessaire à une réelle ouverture au monde. C'est là une «condamnation» que je souhaite au plus grand nombre de femmes possible, au plus grand nombre de familles possible.

Andrée LANGEVIN-LEBLANC  
Laval-des-Rapides

### Trudeau et le Lac Meech

■ «Nous avons des exemples dans l'histoire où un gouvernement devient totalitaire parce qu'il agit en fonction d'une race et envoie les autres dans des camps de concentration», dit Trudeau (*La Presse*, 31 mars).

De quel ordre logique est cette argumentation?

Nous avons des exemples dans l'histoire où un gouvernement ne devient pas totalitaire parce qu'il agit en fonction d'une race et n'envoie pas les autres dans les camps de concentration. Non?

On peut se poser une question: d'où vient donc cet acharnement de Trudeau contre la société distincte? Certains diront que c'est dû à son rêve d'un fédéralisme centralisé. J'imagine mal Trudeau rêver... sinon à amuser son intelligence, son goût du pouvoir et de la manipulation.

Quant à son obsession du fascisme, elle est réelle, je crois. Il l'a prouvé, en 1970, lors de la crise d'octobre.

Faisons donc un exercice de logique: Si le Québec devenait un gouvernement totalitaire, ça ne pourrait se faire sans l'appro-

bation des États-Unis (géopolitiquement, j'entends).

Si ça faisait l'affaire des États-Unis, ça ferait les affaires... pardon, l'affaire du Canada, tout le monde le sait, le Canada fait l'affaire des États-Unis.

C'est pas bien de faire peur au monde.

Yvon HUARD  
Montréal

### Des reportages remarquables

Monsieur Pierre Gravel,  
*La Presse*

■ Les reportages que vous avez signés dans *La Presse* en février dernier, faisant l'analyse détaillée des résultats d'un sondage mené par le département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal pour le compte de *La Presse* et de l'émission *Parler pour parler* de Radio-Québec, méritent toutes nos félicitations à plus d'un point de vue.

Par vos écrits, vous avez contribué non seulement à faire connaître le profil général des Montréalais et des Québécois francophones vis-à-vis de leurs activités sexuelles, mais également, à démontrer qu'une réalité sociale aussi difficile à accepter que la maladie du sida, sujet encore tabou il n'y a pas si longtemps, ne provoquait cependant pas la panique dans notre société.

Outre le fait que Radio-Québec a bénéficié le 19 février d'un auditoire accru à ses émissions *Avec un grand A* (710 000 téléspectateurs), *Parler pour parler* (590 000 téléspectateurs), les lecteurs et lectrices de *La Presse* y ont aussi reçu, j'en suis certain, un enseignement précieux sur leurs propres attitudes et perceptions face au sida, et cela, en comparaison avec l'ensemble de la population montréalaise francophone.

Jacques GIRARD  
Président-directeur général  
Radio-Québec

### À propos de «La Popessa»

■ Avec satisfaction, j'ai lu la lettre de M. Arthur Prévost, journaliste, dans *La Presse* du 2 avril et intitulée *À propos de «La Popessa»*.

Il est exact de dire que les relevés du père Martin, c.s.c., sur le sujet, sont très secondaires en comparaison des faits très importants racontés dans ce livre. On s'est empressé d'étiqueter cette production de «roman cavalier»... mais la biographie me semble plutôt véridique de A à Z. Et mon intuition me permet même d'ajouter que le très admirable et saint Pie XII n'aurait nullement hésité à apposer sa signature au bas du chef-d'œuvre, sachant très bien que sœur Pascalina ne vivait que pour Dieu... mais à travers lui... ne cherchant que son honneur et sa gloire à la face de tous.

Ce livre montre clairement aussi que l'entourage d'un pape est peuplé d'intrigues et d'intrigants qui agissent bien souvent beaucoup plus dans leur intérêt propre que pour le bien de l'Eglise. Et le Saint-Père est souvent «dupé» par ceux-là mêmes qui devraient l'éclairer. Le pontificat de Pie XII fut extrêmement difficile à cause de la guerre de 39, et je ne vois aucun cardinal de l'époque qui aurait pu prendre la situation en main à la façon du Pasteur Angélique, lequel fit face à tout au risque de sa vie. Donc, ce ne sont pas les petites escapades en ski ou en voiture (avec sœur Pascalina) qui réussissent à ternir l'éclat, la majesté et la «sainteté» de cet incomparable pontife.

Et pour ceux qui objectent que le volume écrit par sœur Pascalina, *Mon privilège fut de le servir*, n'a pas la même résonance, la raison en est bien simple: son livre fut écrit un an après son départ de Rome, et la religieuse était encore en proie à de grandes émotions qu'elle devait plutôt atténuer ou «cacher» puisque la demande d'écrire lui avait été faite par sa supérieure. Le but de ce livre n'était pas de se raconter mais d'éclairer le lecteur sur la grande personnalité et la vie extraordinaire de Pie XII, en mettant en valeur sa spiritualité toute centrée sur son Seigneur et Maître, Jésus-Christ.

De plus — et ce qui me semble très important — l'épilogue de *La Popessa* (page 267) mentionne bien «qu'après avoir été chassée de Rome, Pascalina se retira pendant de longues années dans un couvent en Suisse, en butte à l'inimitié des autres sœurs...»

Donc, il est évident que la religieuse n'avait pas envie de tout raconter dans les détails... car il n'y a rien de plus «malicieux» qu'un groupe de femmes (religieuses) qui a perdu le vrai sens de la charité.

Claire BROUSSEAU  
Montréal

### N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

## TÉMOIGNAGE

### Un cri d'amour

Réponse à Jack Oakes, de Montréal, dont la lettre («Ces enfants non désirés») a paru dans la Tribune libre du 5 avril.

■ Puisque vous ne pensez ni à la mère ni au fœtus, mais à l'enfant non désiré qui aura à affronter la vie, je me permets de vous en parler puisque j'en suis une justement.

Née la dernière d'une famille pauvre composée uniquement de filles, j'ai certes manqué de choses matérielles mais jamais d'amour, monsieur. C'est là que le bât blesse dans notre société malade; on ne sait plus aimer et l'égoïsme est roi.

Devenue infirmière, plusieurs années d'obstétrique m'ont fait découvrir l'horreur de l'avortement. La plupart ont lieu entre 9 et 12 semaines. À cet âge, le fœtus réagit aux stimuli provoquant la douleur, il saisit un objet et ferme son poing, suce ses ongles ou ses doigts et ceux-ci laisseraient déjà les empreintes qui l'identifieront toute sa vie. L'avortement, c'est la mort violente d'un être sans défense.

Nous vivons une période de dénatalité où un fort pourcentage de jeunes couples sont stériles et nous détruisons nos enfants plutôt que de donner à ces derniers la chance de les élever. Des mères m'ont avoué que le traumatisme du don d'un enfant est grandement atténué par la beauté du geste et donne meilleure conscience

que l'avortement. C'est là un acte d'amour et de générosité encore inaccoutumé.

J'ai eu la joie d'avoir un fils à qui j'ai donné un frère (abandonné par sa mère à 5 ans) et une sœur (enfant «ping-pong» comme vous dites). Vous qui vous inquiétez de son avenir et qui décidez à la place de Dieu si celui qui sera peut-être un membre important de notre société doit vivre ou pas, j'aimerais que vous fassiez l'effort de poser la question aux miens et à beaucoup d'autres, maintenant qu'ils sont devenus des adultes. Eux ne vous jugeront pas, mais c'est avec la honte au front que vous aurez à soutenir leur regard pour avoir osé présumer de leur avenir. Beaucoup ont moins de chance, mais ils ne se retrouvent pas forcément dans la déche comme vous le dites. Les statistiques démontrent que la majorité des enfants battus ont bel et bien été désirés et viennent souvent de milieux privilégiés.

Vous aimeriez savoir ce que font pour nos jeunes tous ces moralistes qui prêchent le droit à la vie du fœtus? Je ne peux répondre pour les autres mais, pour ma part, j'offre asile, support moral et financier (dans la mesure du possible) à toute future mère en difficulté afin de l'aider à laisser vivre son enfant. Si vous en connaissez une, monsieur, portez-la à ma connaissance et aidez-moi à sauver la vie qu'elle porte en elle; vous ne verrez jamais plus la vôtre de la même façon.

Françoise CLAVET, Inf.  
Duvernay



Jacques Dufresne

collaboration spéciale

## De Mickey Mouse à Frédérick Back

■ **L'homme qui plantait des arbres** aura donc eu tous les succès qu'un film peut avoir. On s'en réjouit pour les arbres, les animaux, la vie sur cette planète, avant même de s'en réjouir pour Frédérick Back lui-même, lequel prend toujours soin de faire passer les sujets qui l'inspirent avant sa personne.

Il n'empêche que Mickey Mouse en a indisposé plusieurs lundi soir dernier à la remise des Oscars. Il a volé la vedette au film primé au point que nous n'avons entrevu ni Elzéard plantant ses chênes, ni la course joyeuse des chevaux dans les collines. L'occasion était bonne sans doute pour souligner l'anniversaire de Mickey, mais de là à lui donner toute la place, et toute la publicité dans un événement mondial qui sert déjà si bien les intérêts américains!

Derrière cette inconvenance, on pouvait même voir un inquiétant refus de faire appel à l'intelligence des spectateurs. Frédérick Back venait d'obtenir l'Oscar du film d'animation pour la deuxième fois. On peut donc dire qu'il fait époque. Or, pour ce qui est du contenu, — aussi bien que de la techni-

que, disent les connaisseurs, — son oeuvre marque un incontestable progrès par rapport à l'art de l'époque caractérisée par Mickey Mouse. Voilà ce qu'il aurait fallu mettre en lumière.

Mais aurait-on pu le faire sans forcer le public à réfléchir sur un type de film d'animation, genre Mickey Mouse, dont le premier but est de détourner le même public de la réflexion.

Qui est Mickey Mouse? Quelle est son influence sur tous ceux qu'il distrairait depuis si longtemps? Il est petit, donc sympathique, mais il est aussi puissant, dégourdi comme Tintin et par là il est rassurant. Il combine la faiblesse que les archétypes prêtent à la femme et à l'enfant et la force que les mêmes archétypes prêtent aux hommes. Ainsi doué par la nature, ou plutôt par la culture, il rétablit toujours les situations en sa faveur. La recette est infaillible. Il ne restait qu'à ajouter l'élément comique et une technique impeccable.

Mais à y regarder de plus près, on constate que Mickey incarne une vision du monde diamétralement opposée à celle d'Elzéard Bouffier, et c'est ce qui rendait l'in-

convenance de lundi soir dernier si choquante.

Mickey c'est l'animal qui n'en n'est pas un — il est plutôt un automate — dans une nature qui n'en est plus une, puisqu'elle ne sert que de fond de scène et de réservoir de matériaux pour les exploits de Mickey; lequel, sans être un homme, n'en incarne pas moins le vieux rêve prométhéen de domination des hommes sur la nature.

Est-il seulement nécessaire de rappeler que l'inspiration de Frédérick Back est à l'extrême opposé. Loin d'être des automates, ses animaux sont encore plus vivants que la vie elle-même. Là précisément se trouve le miracle de son art.

Il y a d'autre part une ambiguïté dans l'expression film d'animation. Anima! Ce mot signifie âme. Où est l'âme dans les films de Mickey? Et où est le sens? En quoi est-on plus profond, plus sage, plus vivant après les avoir vus? On est seulement plus détendu. Ces films n'agissent que sur le plan mécanique des réflexes conditionnés. Tout au plus trouve-t-on une morale de *preacher* à la fin des histoires. À proprement parler ce ne sont pas des films d'animation, mais des films d'automatisme.

Tandis que dans ses films, dans le dernier notamment, Frédérick Back semble avoir pour unique souci de faire revivre l'âme. Et il y parvient, sans jamais tomber dans l'animisme, sans jamais attribuer à l'âme des pouvoirs magiques qui ne correspondraient à aucune expérience authentique dans l'humanité actuelle. Appliqué à ses films, le mot animation prend tout son sens.

Mais qu'est-ce que l'âme? Il nous faut précisément des films comme *L'homme qui plantait des arbres* pour le réapprendre, ou des poèmes comme celui que l'empereur Hadrien nous a laissés avant sa mort: «Âme tendre (...) tu devras renoncer aux jeux d'autrefois. Un instant encore. Regardons ensemble les rives familières, les objets que sans doute nous ne reverrons plus... Tâchons d'entrer dans la mort les yeux ouverts.»

Frédérick Back nous aide à regarder le monde de la même manière, avec, en plus, le sentiment que les rives familières ne seront peut-être plus là pour éveiller chez nos descendants le regret par qui l'âme s'éveille.

### LIBRE OPINION

## Le Salon du nursing: marchands d'illusions

La Fédération des affaires sociales (CSN) réagit ici au récent Salon de recrutement du nursing qui s'est tenu à Montréal. Les signataires du document sont Catherine Louméde, présidente de la FAS, Nicole Grenier, vice-présidente responsable à la condition féminine, et Nicole Hébert, vice-présidente et représentante des infirmières et infirmiers.

■ Récemment se tenait au Palais des congrès de Montréal, un Salon de recrutement du nursing. Pour la Fédération des affaires sociales (CSN), ce Salon relevait davantage d'un certain «marketing» que d'une volonté réelle d'apporter des correctifs aux conditions d'exercice de la profession d'infirmière. Ce Salon prenait le caractère d'une arène où s'affrontaient, à coups de vidéo et de dépliant publicitaires, des administrateurs inquiétés par leurs difficultés à combler des postes.

Dans une atmosphère de grand magasinage, les administrateurs proposaient des avantages aux infirmières dans le but de se les attirer. Par exemple, en Abitibi, on leur offrait des repas gratuits, tandis que sur la Basse Côte-Nord, on leur offrait l'attrait de l'aventure. L'aventure, certaines infirmières y ont malheureusement déjà goûté: deux agressions majeures dont un meurtre dans deux dispensaires au cours de trois dernières années. À la suite de ces drames, rien n'a été fait pour modifier les conditions de vie et de travail des infirmières dans les dispensaires.

Jamais les infirmières n'auront eu si bonne presse. Dans presque tous les milieux, on s'accorde pour reconnaître qu'elles travaillent dans des conditions difficiles et que leurs tâches sont sous-évaluées monétairement. Et pourtant, la désaffection envers cette profession, qui est tangible depuis quelques années, n'a pas incité les décideurs et gestionnaires à modifier les conditions de son exercice.

Au contraire, on assiste plutôt à un certain commerce du nursing pour inciter les infirmières déjà en poste à changer d'établissement, de région, même de pays. Mais comme rien n'est fait pour corriger leurs conditions de travail, la profession d'infirmière risque de demeurer loin dans les choix de carrière des finissant-e-s du secondaire et du collégial.

#### De meilleurs salaires: oui...

Ce type de Salon propage une vision idéalisée de la profession d'infirmière. Comme s'il s'agissait uniquement de payer pour régler tous les problèmes auxquels sont confrontées actuellement les infirmières. Certes, la question salariale est importante. Voilà pourquoi la CSN, de concert avec ses fédérations du secteur public, a décidé de s'attaquer à la question de l'équité salariale.

La FAS croit qu'une des sources des difficultés rencontrées par les infirmières réside dans leur rémunération. Celles-ci, comme d'autres femmes dans d'autres types d'emploi à prépondérance féminine, sont sous-payées et leur salaire doit être revu en fonction de la valeur de leur travail et de leurs responsabilités.

Dans ce sens, la FAS-CSN ne croit pas que l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), qui doit produire une étude portant sur l'état comparé de la rémunération des infirmières, apporte quelque élément nouveau que nous ne connaissions déjà.

#### ...mais aussi de meilleures conditions de travail

La FAS-CSN considère que la question salariale n'est pas le seul correctif à apporter pour améliorer le sort des infirmières.

Il faut se pencher sur le rôle des infirmières dans les services de santé, leur relation avec les autres professionnels de la santé, leur autonomie et l'encadrement nécessaire pour la réaliser, de même que leur idéal infirmier. Toutes des considérations, fondamentales dans l'exercice de la profession d'infirmière, qui sont actuellement absentes du discours public, mais qui sont pourtant déterminantes dans le choix de cette profession.

Dans cette optique, le rapport de la Commission Rochon a fort bien résumé les causes de la désaffection envers la profession d'infirmière: augmentation du fardeau de tâches, horaires de travail variés et chargés, augmentation des postes à temps partiel, diminution des postes à temps complet, et sous-évaluation de leur travail.

Et, reprenant ici une recommandation de la CSN dans le document *Pour une politique de la santé*, la Commission propose que les administrations fassent participer les employé-e-s aux décisions, à la définition des orientations et à l'organisation du travail.

Si tous s'accordent pour dire que les conditions de travail des infirmières sont exténuantes, qu'à court terme, nous risquons une pénurie d'infirmières, comment se fait-il qu'on n'en soit pas à remédier à la situation?

Pour sa part, la Fédération des affaires sociales (CSN), à la dernière ronde de négociation, y est allée d'une solution au problème de la précarité de l'emploi et de la formation. Ainsi, elle a obtenu, entre autres, la reconversion des heures faites par les listes de rappel et les agences privées en postes stables et à temps complet.

#### Un discours piégé

Le discours actuellement véhiculé dans l'opinion publique et auprès des infirmières est piégé. Il laisse croire qu'elles n'ont qu'à attendre, du gouvernement et ses organismes — IRIR et autres — ou des associations patronales, des solutions à leurs problèmes de conditions de travail et de rémunération.

L'histoire nous démontre que les changements substantiels aux conditions de travail ont été obtenus après maintes luttes et surtout par une action collective.

À la FAS-CSN, les infirmières se préparent, avec les autres travailleuses et travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux, à une négociation qui, malgré le discours officiel, sera difficile parce qu'elle s'attaquera autant aux conditions salariales qu'aux conditions de travail. La cohésion et l'unité entre tous les membres syndiqués de la FAS et de la CSN seront nécessaires.

### TRIBUNE LIBRE

#### Enregistrer les baux

M. Robert Bourassa, Premier ministre

■ La plus grande partie du budget de tous les ménages de riches, mais surtout de pauvres, est consacrée à l'habitation. Pourquoi? Les spéculateurs ainsi que votre ministre de l'habitation ne vous apporteraient vraisemblablement pas les réponses que voici.

Il n'existe actuellement rien, aucun contrôle concret et automatique (comme c'est le cas pour de vulgaires automobiles qui sont systématiquement enregistrées pour toute leur durée et ce, dès le premier achat) qui puisse fournir non seulement une apparence de justice, mais surtout un encadrement nécessaire pour assurer l'honnêteté

et l'équité à tous dans cette jungle qu'est la location et la conservation d'un logement au Québec.

Bien qu'il y ait une Régie du logement, la spéculation galopante, les exemptions fiscales et le discours économique dominant exercent suffisamment de pressions pour qu'à peine cinq p. cent des locataires y aient recours. Pourtant, les hausses injustifiées (sinon que par la cupidité) de loyers ainsi que de trop nombreux autres maux que l'on pourrait vous démontrer, sont le lot perpétuel des locataires.

L'enregistrement automatique des baux des logements locatifs du Québec, à la Régie du logement, permettrait d'éliminer les excès de propriétaires immobiliers qui utilisent l'habitation pour s'enrichir et ce, par n'importe quels moyens.

Tout calculé, les frais administratifs d'une telle réglementation ne seraient pas énormes par rapport à l'argent investi en habita-

tion et de plus, l'État économiserait aussi sur les autres budgets ministériels qui gèrent également la pauvreté et ses conséquences. Les Québécois et les Québécoises qui n'ont pas encore leur condo pourraient alors dire, aussi, qu'ils et qu'elles ont un avenir un peu plus encourageant.

Marc BERTHAUME

Regroupement des comités-logement et Associations de locataires du Québec

#### Enseignants modèles

■ Comme professeur au département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal depuis bientôt deux décennies, j'ai donné régulièrement des cours en fin de journée aux enseignants. Ces derniers ont consacré des milliers d'heures à se perfectionner. On n'a exigé d'aucune profession autant de recyclages successifs après les heures de travail.

Ces enseignants ont empêché que ne s'éteigne la flamme toujours vacillante de la réforme scolaire au Québec. Leur persévérance ne rapporte pas nécessairement en notoriété comme on peut le constater actuellement. J'ai pourtant la certitude que la plupart sont dévoués, efficaces et même imaginatifs. De surcroît, il y en a encore qui ont la «vocation» d'éducateurs.

Quitte à fausser dans le concert des récriminations qu'on adresse couramment à l'enseignant réformé et à réformer de nouveau, je dé-

sire témoigner ma solidarité avec ceux du primaire et du secondaire qui subissent depuis le début de notre révolution tranquille les contre-coups de notre mutation culturelle et économique.

S'ils enseignent au secondaire, ils vont inlassablement d'une classe à l'autre, rencontrant de 120 à 150 adolescents. Ces derniers, sans port d'attache et ballottés d'une matière à l'autre, transportent avec eux leurs rêves mais aussi les tensions de leur milieu social et familial. Leurs besoins nombreux et contradictoires demandent à être conciliés. Sans être des stars du spectacle, la majorité des enseignants réussissent à faire cheminer les jeunes d'un degré à l'autre jusqu'au terme des études secondaires.

La démocratisation de l'éducation n'a jamais comporté une assurance tout risque.

Bernard LEFEBVRE  
Professeur à l'UQAM

#### Vox populi

Monsieur Claude Gingras, critique musical

■ Oui le public, lui, a aimé le concert du 18 mars.

De toute évidence, monsieur Gingras, vous avez décidé de ne prendre plaisir à dénigrer nos artistes québécois. N'y en a-t-il vraiment aucun qui réponde à vos critères? (...)

«Ceux qui peuvent s'exécutent, ceux qui ne peuvent pas critiquent.»

Paul LÉVEILLÉ  
Outremont

### DOCUMENT

## Pour une politique québécoise des relations interculturelles

Le vice-président aux Communautés culturelles du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Dominique de Pasquale, rendait public, le 19 mars dernier, un *Avis du Conseil à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, sur le projet de loi fédéral qui porte sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada (C-93)*. M. Dominique de Pasquale a présenté cet *Avis* dans le cadre d'un colloque organisé par la Fédération des groupes ethniques du Québec. Nous en reproduisons un large extrait.

DOMINIQUE DE PASQUALE

■ Le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration a pris connaissance du projet de loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada. Le Conseil, tout en prenant acte de ce que le projet de loi s'applique au champ de juridiction fédérale, entend souligner les aspects positifs qu'il contient et exprimer en même temps certaines réserves importantes.

Le Conseil se réjouit du fait que le projet de loi réaffirme en droit la liberté et l'égalité, déjà reconnues par la Constitution, qu'ont les Canadiens de toutes origines d'obtenir la même protection et le même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination et qu'il réaffirme en outre que chacun a la liberté de conscience, de religion, de pensée, de croyance, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association et que ce droit et ces libertés sont garantis également aux deux sexes.

Le Conseil note aussi avec satisfaction que le projet de loi reconnaît l'importance de maintenir et de valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens et qu'il rappelle les droits des peuples autochtones du Canada. Le Conseil est heureux de constater que le projet de loi reconnaît tous les Canadiens de naissance ou par choix, comme partenaires égaux et membres à part entière de la société canadienne.

Le Conseil exprime son accord avec le volet de la politique proposée dans le projet de loi qui vise les institutions fédérales. Il reconnaît aussi les éléments positifs de la politique qui s'adresse à l'ensemble de la population dans la mesure où ces éléments seront concrétisés dans le respect des limites des juridictions des deux niveaux de gouvernement. Le Conseil insiste néanmoins sur l'importance d'éviter que les programmes fédéraux fassent double emploi avec les programmes du Québec ou soient de nature à les contredire.

Le Conseil regrette par ailleurs que le Québec n'ait pas été formellement consulté lors de l'élaboration du projet de loi. Il déplore aussi que le projet de loi ne tienne pas compte de la spécificité québécoise et des responsabilités propres au Québec, notamment en matière de travail, d'éducation, ou en ce qui a trait aux affaires sociales et à la santé, à l'immigration et aux communautés culturelles ainsi qu'aux communications...

Nous rappelons que l'Accord constitutionnel du Lac Meech reconnaît le caractère distinct du Québec et nous déplorons, par conséquent, que le texte du projet de loi n'en tienne pas compte. Le Conseil souligne que cette «société distincte» qu'est le Québec reconnaît l'objectif de «promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens» (art. 16 de l'Accord constitutionnel du Lac Meech, et art. 27 de la Charte canadienne des droits et libertés).

En effet, même si les différents gouvernements du Québec n'ont jamais accepté la notion fédérale d'une «mosaïque» multiculturelle, le Québec a toujours reconnu l'existence en son sein de la diversité culturelle. Maintes interventions des gouvernements québécois ont démontré le constant souci de reconnaître la diversité culturelle et raciale ainsi que le pluralisme. On peut citer à cet égard, certaines conclusions de la Commission Gendron, qui, dès 1972, reconnaissent l'apport des cultures ethniques, de même que celles du Livre blanc sur la politique québécoise du développement culturel qui renchérisaient, en 1978, dans le même sens, en mettant l'accent sur les échanges avec la culture de la majorité francophone. En 1975, la Charte des droits et libertés du Québec était venue affirmer le droit, pour les personnes appartenant à des minorités ethniques, de «maintenir et de faire progresser leur propre vie culturelle avec les membres de leur groupe» (art. 43). La Charte prévoit en outre des moyens concrets de combattre la discrimination. On peut mentionner de plus le Plan d'action du Gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles, rendu public en 1981, et l'adoption, en 1986, de la Déclaration du Gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales.

Il se dégage donc des interventions successives des gouvernements du Québec une approche spécifiquement québécoise qui se caractérise par la recherche du droit à l'égalité, l'échange interculturel, le rapprochement avec la majorité francophone ainsi que par la francophonisation et l'intégration des immigrants à cette majorité dans le respect des droits historiques de la minorité anglophone. C'est dans cet esprit que le Conseil de la langue française dans son rapport «Vivre la diversité en français», considère le français comme un véhicule privilégié d'expression de la diversité au sein de la culture québécoise. Plus récemment, le Conseil supérieur de l'éducation, dans un *Avis* au ministre de l'Éducation portant sur «Les défis éducatifs de la pluralité», s'est lui aussi montré conscient de la diversité culturelle du Québec et recommandait au monde de l'éducation de faire une large place à la différence et à l'altérité culturelles.

Le Conseil considère que cette approche spécifiquement québécoise, axée sur l'échange interculturel dans le contexte d'une société francophone, appelle l'élaboration d'une politique qui s'en inspire et soit de nature à intégrer les divers éléments de l'action du Québec relative à l'immigration et aux communautés culturelles.

Le Conseil recommande donc à la Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration l'élaboration et l'adoption d'une politique québécoise des relations interculturelles et interraciales qui permettrait d'intégrer l'ensemble des plans d'action, déclarations et programmes québécois. Parmi les éléments dont on devrait tenir compte dans l'élaboration d'une telle politique, on peut mentionner la Charte des droits et libertés et les programmes d'accès à l'égalité adoptés en vertu de cette Charte ainsi que les divers programmes, en particulier ceux du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, réalisés avec la collaboration des organismes issus du milieu et touchant à l'accueil, à l'intégration et à la promotion des langues et cultures d'origine. Il devrait être tenu compte aussi, dans cette politique, de la Déclaration du Gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales qui souligne, notamment, l'importance de promouvoir «le respect mutuel entre tous les groupes de la société et la représentation des différents groupes ethniques, raciaux et culturels dans tous les secteurs de la vie nationale».

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

| RENSEIGNEMENTS                                                         | 285-7272 |                                       |          |
|------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------|----------|
| ABONNEMENT                                                             | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES                     |          |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h. |          | Commandes ou corrections              | 285-7111 |
| REDACTION                                                              | 285-7070 | Grandes annonces                      |          |
| PROMOTION                                                              | 285-7100 | Détailants                            | 285-7202 |
| COMPTABILITÉ                                                           |          | National, Télé-Presse                 | 285-7306 |
| Grandes annonces                                                       | 285-6892 | Vacances, Voyages                     | 285-7265 |
| Annonces classées                                                      | 285-6900 | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

La Presse des Six-Douze est une initiative de La Presse / Éducation. Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignantes du primaire: Mesdames Christiane Labrie et Christiane Paquette, d'après une idée originale de Madame Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques. Pour renseignements: Céline Landry (514) 285-6890

# La Presse

BALDWIN  
CARTIER  
L'école de l'excellence

## DES SIX-DOUZE



### À PROPOS

Bonjour, Quand on demande aux jeunes ce qu'ils feront plus tard, la réponse la plus fréquente est: «professeur». Cette semaine, nous voulons ton opinion sur la profession d'enseignant. Que penses-tu de ce travail? Crois-tu que c'est facile ou difficile? Sais-tu pendant combien d'années il faut étudier en moyenne pour pouvoir enseigner? Est-ce que ton professeur t'a déjà parlé de sa famille? Est-ce qu'il t'a parlé de ses enfants? Est-ce qu'il doit souvent corriger à la maison? Faire la préparation de sa classe chez lui? Quels sont, selon toi, les bons et les mauvais côtés de cette profession?

Nous aimerions beaucoup recevoir tes commentaires sur ce sujet. Nous en choisirons quelques-uns que nous publierons dans la Tribune des Jeunes. Bonne semaine!

Christiane Labrie  
Christiane Paquette  
La Presse,  
7, rue Saint-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

### TRIBUNE DES JEUNES

J'aime beaucoup les Six-Douze. Même que, à tous les vendredis soir, quand mon père rentre du travail, je lui saute dans les bras, je prends La Presse et je cherche «ma» page. Je suis passionnée par chaque article écrit dans cette page. À l'école, je fais un journal pour les élèves de ma classe. Quand je reçois la Six-Douze, je découpe tous les articles, je les colle sur une feuille en inscrivant: «Le Petit Journal», vendredi 25 mars 1988». C'est une merveilleuse idée, mesdames Labrie et Paquette, que vous avez eue!

Anne-Marie Amyot,  
5e année,  
École Pierre d'Iberville,  
Longueuil

\* C'est cliché, je sais, mais mon professeur a dit que ce n'était pas très grave...

### NOUVELLE EXPRESS

Cinq jeunes de Laval se sont aventurés, la semaine dernière, sur une île de la Rivière-des-Prairies, pour y faire un pique-nique. Inquiet, le père de l'un des jeunes a utilisé ses jumelles pour voir ce qui se passait dans l'île aux Oiseaux, endroit déjà visité par les adolescents. Ils étaient bien là, prisonniers du fort courant qui rendait le retour impossible. La noirceur s'était mise de la partie ne facilitant pas les choses... Les policiers et les pompiers de Laval et de Montréal ont travaillé très fort pour les secourir. Les parents, eux, attendaient leurs enfants pour leur enlever toute idée de recommencer cette petite balade...

### MOIS DE LA SANTÉ DENTAIRE

## longue vie pour vos dents!



Selon le docteur Ralph Barolet, chercheur en médecine dentaire de l'université McGill, la technologie au traitement des problèmes dentaires est tellement avancée que personne ne devrait plus perdre une seule dent.

Un autre chercheur, le docteur Harold Loe, directeur de l'Institut américain de recherche en médecine dentaire, affirme: «En l'an 2000, les bouches complètement édentées seront choses du passé.

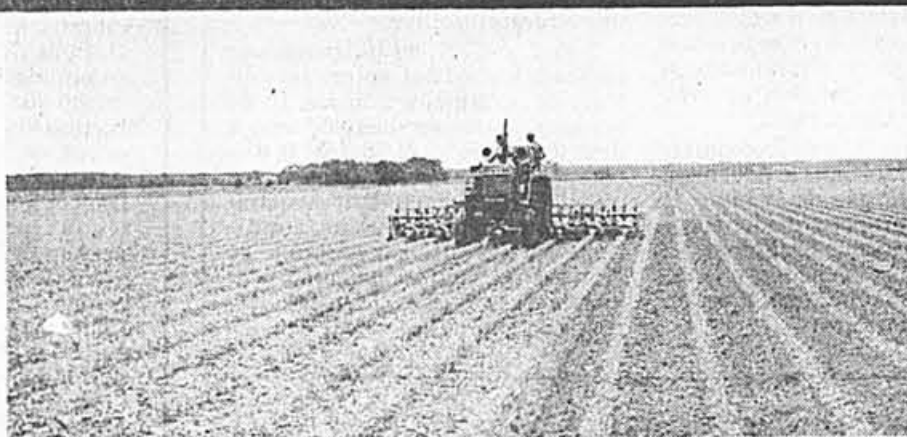
Si vous êtes comme la plupart des Canadiens, il est probable que vous ayez un certain nombre d'habitudes qui peuvent mettre en danger votre santé dentaire.

L'une de ces mauvaises habitudes est de se brosser les dents trop vite et de ne pas prendre le temps de les nettoyer entièrement. Il faut compter environ trois minutes pour bien se brosser les dents et déloger la plaque de toutes les surfaces.

De plus, la plupart des gens ne se servent pas de la soie dentaire. Il est essentiel de prendre l'habitude de se servir de la soie dentaire tous les jours.

Enfin, le sucre raffiné est mauvais pour les dents. Il est particulièrement mauvais de manger des sucreries qui collent aux dents et durent longtemps dans la bouche.

### NATURELLEMENT...



Le territoire québécois compte 3% de terres qui peuvent être cultivées: ces terres arables sont utilisées par les agriculteurs. Mais, actuellement, le Québec fait face à un grave problème: l'érosion des terres agricoles. À chaque jour, la province perd un hectare de terre. Comme il y a 100 hectares dans un kilomètre carré, cela signifie que, dans une année, nous perdons près de 4 kilomètres carrés de terres agricoles.

Le problème est important et provient de plusieurs facteurs. Par exemple: année après année, les cultivateurs refont les mêmes actions avec la même machinerie lourde. En repassant continuellement sur la terre, surtout quand elle est humide, cela la rend tellement dure que les

racines ne peuvent plus s'implanter correctement. Ces mauvaises habitudes entraînent une perte de 30 à 40% des récoltes.

Il y a beaucoup d'autres raisons qui entraînent la détérioration des sols: lors des grandes pluies, l'eau qui s'écoule en abondance sur les terres entraîne les matières organiques dans les ruisseaux; les animaux sauvages qui mangent les jeunes pousses des plantes; le vent qui emporte les parties arables. Tous ces phénomènes réduisent la surface des sols que l'on peut cultiver: c'est ce que l'on nomme l'érosion.

Le gouvernement provincial investira 22 millions de \$ afin d'aider les agriculteurs à mettre un terme à ces problèmes.

## Concours musical

Combien y a-t-il de cordes dans un violon?

Réponds à cette question et cours la chance d'emmener toute ta classe au concert de la série «Les Matins

Symphoniques Métro» du 11 mai.

Envoie ta réponse à l'adresse habituelle en inscrivant «Concours musical» sur l'enveloppe. Date limite: le 26 avril 1988.

## Une marche de 235 km!



Les Turcs ont reçu de nouveaux avis d'expulsion du gouvernement fédéral canadien.

Tout semblait être réglé pour ces gens puisque les gouvernements du Québec et du Canada s'étaient supposément entendus pour les garder dans notre pays.

Cependant il y a eu mésentente entre les deux gouvernements et les Turcs doivent quitter le Canada. Le 31 mars, la procédure de déportation a donc été reprise. Face à cette situation, les Turcs ont entrepris une marche de 235 km de Montréal à Ottawa. Ils désiraient rencontrer la nouvelle ministre de

l'Immigration, Mme Barbara McDougall, afin que soient suspendus les ordres d'expulsion. La ministre a pris les devants et a rencontré les marcheurs turcs durant une de leurs haltes. Elle leur a expliqué que la position de son ministère demeure inchangée et qu'ils doivent partir dans leur pays.

Quelques réfugiés turcs du Québec, visés par un avis d'expulsion, ont pris l'avion pour retourner dans leur pays. Ils n'ont pas voulu suivre leurs compagnons qui contestent les procédures actuelles canadiennes sur l'immigration.

## Expédition polaire Canada-URSS

Les neuf Soviétiques et les quatre Canadiens ont repris leur route après deux jours de repos bien mérité. Ils en ont profité pour savourer quelques sacs de friandises pascales et pour prendre un bon bain. C'était en effet leur premier bain depuis le départ de l'expédition le 3 mars. Ils ont dû faire fondre de la neige, chauffer l'eau et se saucer l'un après l'autre dans des bains portatifs que des appareils soviétiques avaient largués au-dessus de leur campement.

L'expédition tente de franchir la calotte polaire à skis. Les skieurs ont maintenant parcouru plus de la moitié du trajet devant les mener au Pôle Nord. Ils progressent d'environ 20 kilomètres par jour.



## TOUT SIMPLEMENT



En 1987 les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont répondu à 147 224 fausses alertes!

Selon le directeur de la C.U.M., ce nombre est vraiment inquiétant. À chaque fois que quelqu'un téléphone aux policiers pour faire une blague, ou déclenche un système d'alarme pour s'amuser, il

faut envoyer un véhicule sur place avec un ou deux hommes. Pendant que ces policiers vont vérifier la situation, ils ne peuvent répondre aux appels d'urgence! Selon les statistiques, c'est souvent durant les périodes de grande activité que ces fausses alertes se produisent...

# L'infiltration du mouvement pacifiste canadien fera l'objet d'une enquête

**MARIE TISON**  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité entreprendra d'ici peu une enquête sur l'infiltration du mouvement pacifiste canadien par des agents étrangers et par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Le comité de surveillance, qui

comparaissait hier devant le comité parlementaire sur la justice et le Solliciteur général, a également indiqué qu'il poursuivait son enquête sur Marc Boivin, ce permanent de la CSN que le Service canadien du renseignement de sécurité a utilisé comme informateur.

Le comité de surveillance tentera d'entrer en contact avec le président de la CSN Gerald Larose et vérifiera avec la Sûreté du Québec si le SCRS est intervenu

pour empêcher l'arrestation de M. Boivin.

Le président du comité de surveillance, M. Ronald Atkey, a également soutenu que le SCRS n'avait rien eu à voir avec le plan visant à faire sortir discrètement du Canada le terroriste palestinien Mahmoud Mohammad Issa Mohammad, et avec les fuites qui avaient entraîné l'échec de cette initiative.

La question de l'infiltration du mouvement pacifiste canadien par des agents étrangers préoccupe depuis longtemps le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité, a déclaré M. Atkey. Dans son dernier rapport annuel, il avait affirmé que non seulement des services de renseignements de pays hostiles avaient infiltré certains organismes, mais qu'un financement considérable de sources étrangè-

res avait été décelé.

Les cinq membres du comité de surveillance s'inquiètent particulièrement du sort des Canadiens de bonne foi qui appartiennent à des organismes infiltrés, sans connaître les buts ultimes de ces organisations, a déclaré hier Me Paule Gauthier, une avocate de Québec membre du comité.

La rencontre d'hier portait plus spécifiquement sur le rapport déposé le mois dernier par le comité de surveillance au sujet du permanent de la CSN Marc Boivin.

Le député néo-démocrate Svend Robinson a particulièrement critiqué la façon dont le comité de surveillance a mené son enquête.

Il a déploré le fait que le comité ait basé ses recherches sur une enquête effectuée par l'inspecteur général, un employé du ministère du Solliciteur général, qu'il n'ait

pas rencontré des représentants de la CSN, et qu'il n'ait pas demandé directement à la Sûreté du Québec si le service canadien de renseignement avait cherché à empêcher l'arrestation et la mise en accusation de M. Boivin.

M. Atkey a répliqué que l'inspecteur général était complètement indépendant et que son enquête avait été complétée par le comité de surveillance, qui avait rencontré des représentants du SCRS et avait pris contact avec M. Boivin lui-même.

Dans un échange très vif avec le député néo-démocrate, M. Atkey a expliqué que le comité de surveillance avait tenté de prendre contact avec le président de la CSN Gerald Larose, mais que ce dernier n'avait pas retourné ses appels.

Le comité a répondu à une lettre de M. Larose concernant le

rôle de M. Boivin comme agent provocateur au sein de la CSN, et attend toujours la réaction du président de la CSN, a affirmé M. Atkey.

Me Gauthier a fait remarquer que M. Larose aurait pu, s'il l'avait désiré, déposer une plainte formelle au sujet du rôle de Marc Boivin.

Elle a affirmé que le comité était toujours prêt à rencontrer M. Larose pour discuter de la question.

Le comité n'a pu expliquer pourquoi il n'avait pas communiqué directement avec la Sûreté du Québec pour voir si elle avait été soumise à des pressions de la part du SCRS lors de l'arrestation de M. Boivin.

M. Atkey a promis au comité parlementaire que le comité allait prendre contact avec la force policière québécoise.

## AU CONCORDE, LA FÊTE BAT SON PRIX DURANT LES WEEK-ENDS DU PRINTEMPS

# 49,50\$

\*Par personne, par nuit, en occupation double

*Sur les Champs-Élysées de Québec*

## Du ski? Oui! Oui!



Tout près de Québec, au Mont Sainte-Anne, la neige est au rendez-vous pour le ski de printemps. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Et l'hôtel Loews Le Concorde de Québec vous lance un invitation chaleureuse à être au rendez-vous. Les week-ends du 16, 17, 23, 24, 29 et 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, le centre du Mont Sainte-Anne vous offre même de combiner le golf et le ski.

Le tarif de 49,50\$ par personne inclut l'hébergement, le stationnement, votre billet de ski et l'accès gratuit à notre Club-Santé. Incroyable mais vrai!

## Le bec sucré...



Québec. Ville de fête, ville d'ambiance, ville de délices. Et au Loews Le Concorde, ce mois-ci, le brunch est à l'honneur... avec tous ses délices. C'est le moment de savourer les crêpes au beurre d'érable et tous les bons plats préparés avec tant de soin pour le Brunch de L'Astral.

Le tarif de 49,50\$ par personne inclut l'hébergement, le stationnement, le brunch à notre restaurant totatif L'Astral et l'accès gratuit à notre Club-Santé.

## La grande visite



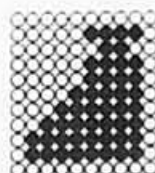
C'est le bon temps de visiter Québec... de redécouvrir Québec. Et l'hôtel Loews Le Concorde est au milieu du Québec historique, gourmand et amoureux...

Le tarif de 49,50\$ par personne inclut l'hébergement, le stationnement, votre promenade en caleche dans Le Vieux Québec et l'accès gratuit à notre Club-Santé.

Vous avez le choix de forfaits. Vous avez le choix des dates: 16, 17, 22, 23, 24, 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai. Alors, n'attendez pas que cette offre fonde comme neige au soleil.

L'occasion est belle. Communiquez avec nous dès maintenant en composant, sans frais, directement au Concorde: 1 800 463-5256.

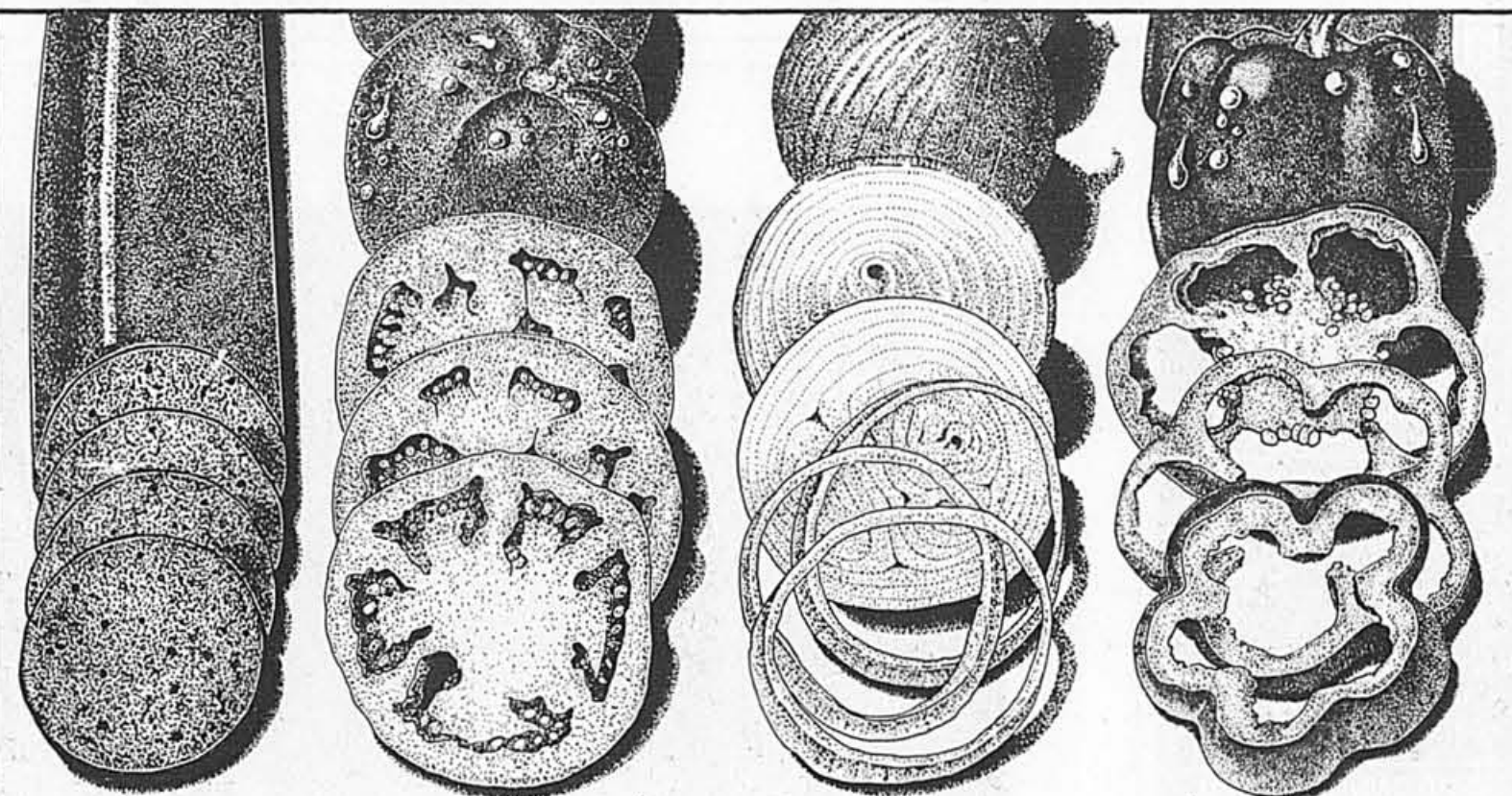
\*Par personne, par nuit, en occupation double. Ce tarif est en vigueur les vendredis, samedis ou dimanches jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1988.



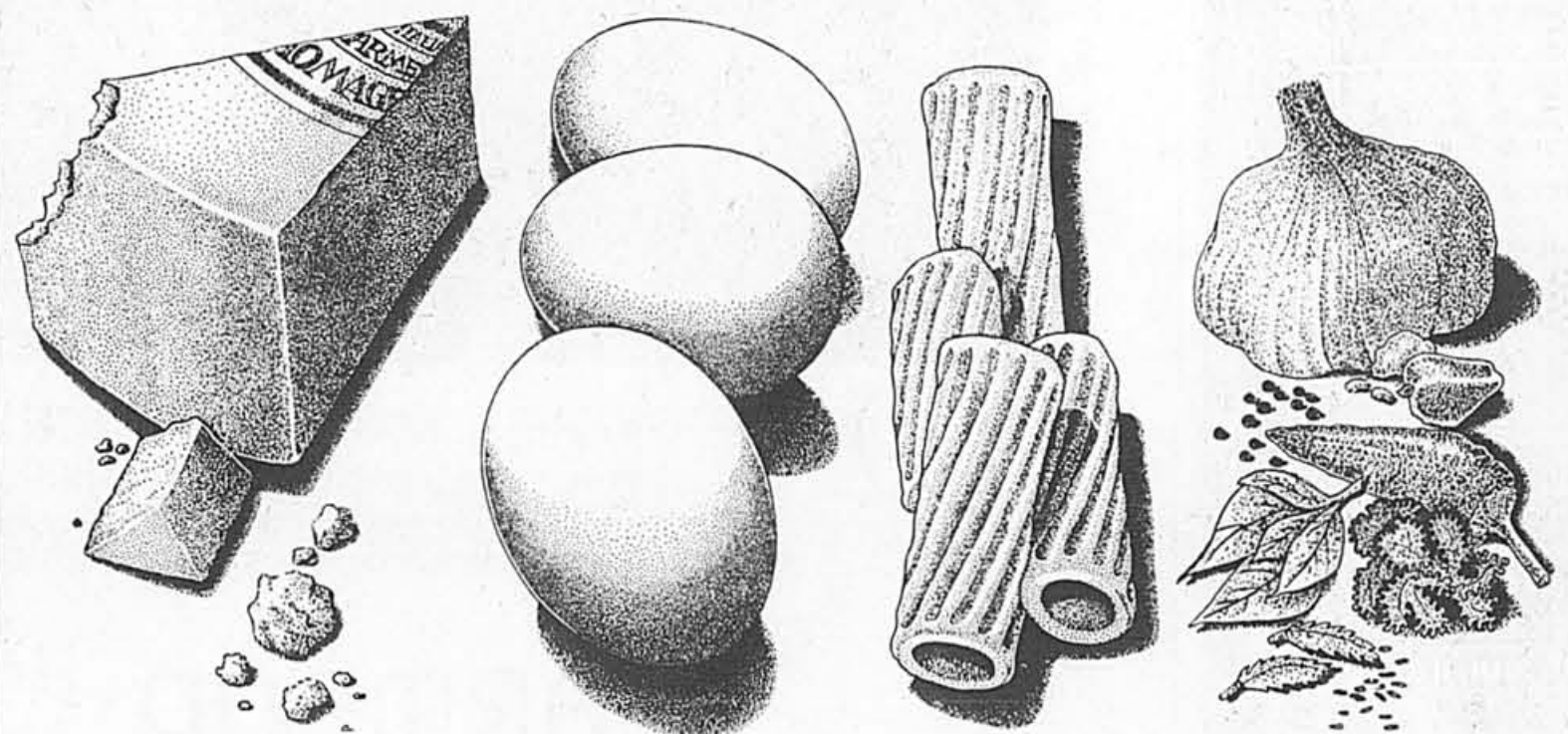
**LOEWS Le Concorde**  
L'HÔTEL SUR GRANDE ALLÉE

*Vive la Vie! Vive la Compagnie!*

1225, Place Montcalm, Québec (Québec) Canada, G1R 4W6.



Midi, souper, soirée, des ingrédients de première qualité, des plats



toujours bien mijotés, la voilà la recette d'un bon repas à la Giorgio.

## COMBO

Tout le mois d'avril et dès 16h00:  
mini pizza toute garnie avec spaghetti  
sauce à la viande.

Seulement

# 10 ANS en se fête! 295\$\*

*Succulent en tout temps à la*

# GIORGIO



\*Servi en salle à manger seulement.

# Recherche et technologie: MacDonald accuse Ottawa de «diluer la réalité»

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le concept «métaphysique» d'une région de la Capitale nationale a été créé de toutes pièces par des stratèges fédéraux pour «diluer la réalité», l'inéquité des efforts d'Ottawa vis à vis le développement technologique du Québec, a soutenu hier le ministre Pierre MacDonald.

Se défendant bien de vouloir amorcer une polémique avec son vis à vis fédéral, Robert De Cotret, M. MacDonald, responsable des Sciences et de la Technologie au gouvernement du Québec, a

toutefois saisi l'occasion hier de répliquer au ministre fédéral. Ce dernier l'avait accusé, la veille, de biaiser le débat sur le sous-financement de la recherche au Québec.

M. De Cotret, haussant le ton, avait même invité le ministre québécois à utiliser «de façon honnête» les données sur la recherche au pays.

Pour M. MacDonald, le Québec souffre d'un sous-financement chronique, de plus de \$200 millions par année, Ottawa faisant preuve de beaucoup plus de générosité à l'endroit de l'Ontario, sur-financée sur la base de son poids démographique. Or, selon

M. De Cotret il convient de faire une distinction entre l'Ontario et la région de la Capitale nationale, la périphérie d'Ottawa où sont inévitablement concentrés les organismes de recherche fédéraux qui attirent une part importante du financement.

Pour M. MacDonald cette idée d'une région de la Capitale nationale, vient des conseillers en information fédéraux. Les politiciens «s'en servent quand ça fait leur affaire» a-t-il ajouté.

De rappeler M. MacDonald, des 124 organismes fédéraux liés à la recherche dans cette région, neuf seulement se trouvent sur la rive québécoise de l'Outaouais.

Au surplus, de ceux-ci, sept sont liés à l'environnement, un secteur où les activités de recherche n'obtiennent que \$1 million en deniers fédéraux. Le seul Conseil national de la recherche, l'épine dorsale du fédéral dans ce domaine, compte 76 établissements, tous du côté de l'Ontario.

«La dernière chose que je veux c'est une polémique stérile entre politiciens», a dit M. MacDonald, qui avait pourtant qualifié de «nichonneries» les propos de M. De Cotret sur l'Agence spatiale. Les chiffres utilisés par Québec «proviennent à cent p. cent d'Ottawa», a-t-il rappelé, tout disposé à rencontrer son homologue fédéral.

## Une réflexion sur la Révolution tranquille

**PIERRE GRAVEL**

Plusieurs centaines d'universitaires, d'hommes politiques, d'observateurs et d'étudiants ont entrepris hier soir, à Montréal, une réflexion collective sur ce qu'il est maintenant convenu de désigner comme la Révolution tranquille au Québec.

Cette analyse exhaustive des multiples changements politiques, culturels et sociaux intervenus ici entre 1960 et 1966 s'effectuera jusqu'à demain soir dans le cadre d'un colloque annuel organisé par l'Université du Québec à Montréal. L'an dernier, la rencontre portait sur Georges-Émile Lapalme, l'ex-chef du Parti libéral des années cinquante alors

que, cette fois, l'attention se concentre sur son successeur, Jean Lesage. Les prochaines réunions seront successivement consacrées à André Laurendeau, Daniel Johnson et René Lévesque.

Au programme officiel, hier soir, une table ronde intitulée «Jean Lesage, tel que je l'ai connu» et réunissant la journaliste Solange Chaput-Rolland, l'ancien secrétaire général de la défunte Fédération libérale du Québec, Henri Dutil, les ex-ministres Paul Gérin-Lajoie, Eric Kierans et Claude Morin ainsi que le politologue Dale C. Thompson. Aujourd'hui, les discussions porteront sur la démocratisation de la vie politique, les rapports Canada-Québec, la sécularisation de l'éducation et de la santé et la transformation du rôle de l'État.

S'inscrivant dans une parfaite continuité historique, les discussions sur Jean Lesage et son époque ont été précédées du double lancement des Actes du colloque de l'année dernière et d'un ouvrage encore inédit, *Pour une politique*, de Georges-Émile Lapalme. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une sorte de testament politique, rédigé en 1959 par l'ancien chef du Parti libéral, contenant le germe de la plupart des réformes importantes qui deviendront l'essence même de la Révolution tranquille.

Après la mort de Maurice Duplessis, Jean Lesage a été perçu par beaucoup comme une sorte de messie porteur d'une nouvelle alliance pour le Québec; Georges-Émile Lapalme, lui, aurait pu à juste titre prétendre au titre de précurseur. Il aura été le prophète annonciateur des nécessaires transformations et, lui aussi, aura longtemps prêché dans le désert.

Il y a moins de trente ans, en effet, bon nombre de mesures régissant aujourd'hui la vie de tous les Québécois n'étaient encore que les beaux rêves d'un noyau de réformistes regroupés autour de Georges-Émile Lapalme.

La protection de l'agriculture, l'assurance-maladie, la gratuité scolaire, l'uniformisation des tarifs d'électricité ou le régime universel de retraite, qui semblent aujourd'hui aller de soi tellement ils sont entrés dans les mœurs, n'apparaissent alors à la plupart des Québécois que comme les éléments séduisants d'une généreuse utopie.

Quant au respect des droits des travailleurs, à une éventuelle législation anti-briseurs de grève ou à la laïcisation des écoles et des hôpitaux, il ne pouvait s'agir que d'idées subversives carrément empruntées à l'idéologie communiste.

Pour ce qui est de la défense du fait français, de l'affirmation du Québec face à Ottawa ou de toute autre manifestation d'un nationalisme conquérant, le problème ne se posait même pas; Duplessis avait la situation bien en mains et ne se privait guère d'arborer, avec autant de fierté que d'efficacité électorale, la livrée de défenseur en chef de «l'autonomie provinciale».

C'est dans cette perspective que l'ouvrage de Georges-Émile Lapalme, publié hier, prend toute sa dimension testimoniale et prophétique.

Par la nature même des exemples qu'il contient, les références faites aux hommes politiques de l'époque et aux idées alors acceptées, l'ouvrage plonge les lecteurs de moins de quarante ans dans un univers politique et social qui semble à des années-lumière du Québec d'aujourd'hui. Pour les plus âgés, il prend des allures d'album de famille à partir duquel les aînés mesurent le chemin parcouru depuis trente ans.

### LIQUIDATION

#### ÉCONOMISEZ

**JUSQU'À 70%**

JUSQU'AU 30 AVRIL 1988

Après 35 ans, nous sommes forcés de démentager

**800 000\$**

DE STOCK À LIQUIDER

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

**JUSQU'À 50%**

DE RÉDUCTION SUR TOUTES LES

TENUES MILITAIRES.

**TENTE-CUISINE**

12' x 12' x 7'6" avec portes

avant et arrière

Prix cour. 129,95\$

**CHECKMATE 6477\$**

**TENTE TAYMOR RANGER**

TENTE 3 PERSONNES, HEXAGONALE

Double toit à l'épreuve des déchirures.

Rég. 129,95\$

**CHECKMATE 7477\$**

**LIT DE CAMP PORTATIF**

DÉMONTABLE

Armature en acier. Léger et durable, en

polyfab. Grandeur 72 x 23 po.

Valeur 24,95\$

**CHECKMATE 977\$**

**PISTOLET**

PNEUMATIQUE SLAVIA

Modèle 630, calibre 177, 450 pi/sec.

Rég. 89,77\$

**CHECKMATE 3977\$**

**CHECKMATE**

Calibre 22, démontable.

Prix cour. 249,95\$

**CHECKMATE 14977\$**

**BROWNING 12 et 20 à**

**DOUBLE CANON**

Fusil, modèle Bss, détente simple.

**CHECKMATE 7477\$**

**BROWNING 12 et 20**

**MODELE CITORI**

Canons superposés, détente simple.

**CHECKMATE 8477\$**

**SMITH & WESSON**

FUSIL calibre 12, fini «parkerisé», canon 20"

Prix cour. 395\$

**CHECKMATE 24977\$**

**JENNINGS COMPACT 22 long rifle**

**PISTOLET semi-automat.**

Prix cour. 149,95\$

**CHECKMATE 977\$**

**REVOLVER ENFIELD**

6 coups, calibre 38, S & W

**CHECKMATE 377\$**

**SAC À DOS**

Très grand format pour voyageurs.

Prix cour. 119,95\$

**CHECKMATE 677\$**

**ÉQUIPEMENT POUR**

**TIR À L'ARC:**

ARCS BEAR - YORK - PROLINE

AMERICAN ARCHERY

**RÂTELIER DE BOIS**

**GRATUIT**

AVEC TOUT ACHAT D'ARC

(VAL. 19,95\$)

**MOULINET SHIMANO**

FX-300

HAUTE PERFORMANCE

Construction en titane-graphite, avec ten-

sion arrière et bobine de graphite. Capacité

215 verges de monofilament.

de 10 livres de résistance.

**CHECKMATE 2477\$**

**PORTE-ALLUMETTES ET**

**CANNES À PÊCHE**

en fibre de verre gratuits avec achat de

40,00\$ ou plus, sur présentation de

l'annonce.

Limite: un par client. Quantité limitée.

**PLUS DE 50 MODÈLES**

**DIFFÉRENTS DE CANNES**

**À PÊCHE ET MOULINETS.**

**CANNE À PÊCHE**

**TELESCOPIQUE**

5 pieds 6 pouces à action

moyenne

**CHECKMATE 677\$**

**ENSEMBLE LERCO**

POUR LANCER LÉGER (SPINNING)

Comprend canne à pêche, 2 pièces 5'9", moulinet

modèle 44, tension arrière. Capacité

de 150 verges de 8 livres.

**CHECKMATE 1077\$**

**CHECKMATE**

**SPORT**

20, Notre-Dame est

(1 coin de rue à l'est de St-Laurent)

861-5393 • 861-4934



*Derrière chaque grand homme... un tailleur*

Voyez la collection de complets d'ARMAND BOUDRIAS...  
de 395\$ à 850\$ pièce. Notre homme porte ici  
un élégant habit en Prince de Galles d'Italie, offert à 595\$

**ARMAND  
BOUDRIAS**



6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851

PLACE BONAVENTURE

PROMENADES ST-BRUNO

PLACE QUÉBEC

GALERIES DE LA CAPITALE

AMERICAN EXPRESS ET AUTRES CARTES DE CRÉDIT BIENVENUES



**LE SALON VACANCES QUÉBEC... LE SUPERMARCHÉ POUR VOS VACANCES 1988. ET C'EST GRATUIT!**

Plus de 250 exposants qui vous proposent de l'inédit. Un Québec que vous ne soupçonniez pas! Des spectacles, des films, des démonstrations... et des surprises, chaque jour!

**4 JOURS, 4 THÈMES, 4 PRIX À GAGNER**

**14 avril: tout sur des vacances-aventure pour les audacieux.**

**Le prix à gagner:** week-end pour 4 personnes à la découverte du Fjord du Saguenay, avec «A dos de cheval Inc.».

Valeur de 1025\$.

**15 avril: tout sur des vacances-sport pour les actifs.**

**Le prix à gagner:** une semaine pour 4 personnes à la Villa Bellevue de Mont-Tremblant dans les Laurentides.

Valeur de 1336\$.

**16 avril: tout sur des vacances-nature pour les contemplateurs.**

**Le prix à gagner:** week-end de camping et de «rabaska» pour 4 personnes, à la découverte des îles de Sorel

**Heures d'ouverture:** 14-15 avril, de 12h à 22h—16 avril, de 10h à 22h—17 avril, de 10h à 19h.

en Montérégie. Offert par «Les excursions et expéditions de canots des îles de Sorel Inc.». Valeur de 1500\$.

**17 avril: tout sur des vacances-culture pour les curieux.**

**Le prix à gagner:** laissez-passer V.I.P. pour 4 personnes pour le Festival d'été de Lanaudière, valables pour 3 concerts et la soirée de gala. Valeur de 1000\$.

**DES CHÈQUES-RABAIS «BONJOUR» ET UN SUPER**

**GRAND PRIX DE 5000\$**

Procurez-vous au stand Ultramar un carnet de chèques-rabais d'une valeur totale de plus de 700\$ échangeables au Québec

dans des restaurants, des attractions touristiques et des établissements hôteliers.

De plus, courez la chance de remporter le super Grand Prix attribué à la clôture du Salon: une semaine pour 4 personnes

à l'île d'Anticosti. Offert par «La Société des établissements de plein air du Québec» et «La Réserve d'Anticosti», transport par

Inter-Canadien. Valeur de 5000\$.

**ALORS VENEZ ET... DÉPAYSEZ-VOUS!**

présenté par

**Tourisme Québec**

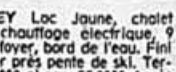
en collaboration avec



**PALAIS DES CONGRÈS • DU 14 AU 17 AVRIL 1988**



---



Plusieurs chances vont se présenter au niveau du plan professionnel. Cependant, vous aurez des concessions pénibles à surmonter, car votre orgueil sera sûrement atteint. Sur le plan social, vous aurez l'occasion de renouer une ancienne amitié qui vous sera très bénéfique. Profitez d'une bonne nuit de sommeil afin d'éviter

**AVIS AUX LECTEURS :** De nombreux lecteurs écrivent régulièrement afin d'obtenir une consultation. Plusieurs ne reçoivent jamais de réponses. Il y a deux raisons qui expliquent cette situation. En premier lieu, étant donné le volume du courrier, pendant une certaine période, nous devons trier les lettres au sort. De plus, malheureusement, plusieurs personnes omettent d'indiquer des données essentielles, tels l'heure, le jour, l'année et le lieu de leur naissance. Sans ces informations, il est impossible de répondre adéquatement à vos questions. C'est pourquoi nous écartons le genre de lettres. Merci de votre compréhension.

## QUESTIONS

■ Je suis née à Saint-Jovite, le 13 juillet 1941 à 15 h 45. Quel est mon ascendant? Que me réserve l'année à venir au point de vue santé, vie affective, relations familiales et l'aspect financier?

□ Vous avez un ascendant Scorpion. Vous êtes tenace, combative et équilibrée. Vous avez besoin de vous cultiver et d'étudier sans cesse. Un

stressants. Dans votre travail comme à la maison, il faudra prendre le temps de vous renseigner sur la pertinence de vos actions, savoir à qui vous avez affaire et quelle est exactement la situation dans laquelle vous vous trouvez.

Vous aurez tendance à manquer d'information, à agir à l'aveuglette et à causer des erreurs na-  
vantes. Il faudra compter sur vous seule pour  
mettre davantage d'ordre et d'efficacité dans  
vos actions en général. Les autres ne se mon-  
treront pas très serviables et la communication  
sera difficile. Vous vous exprimerez de façon  
confuse, vous ferez souvent affaire avec des  
gens qui auront de la difficulté à vous compren-  
dre et qui ne vous le diront pas. Soyez extrême-  
ment prudente en affaires. Autant que possible  
ne prenez pas de grandes décisions. Il se peut  
que vous ayez certains troubles nerveux, des  
tensions prendront place dans votre vie affective.  
Ayez une attitude très conservatrice avec

vous attirez sinon les pertes importantes risquerai-  
siez de se produire particulièrement si  
vous laissez succomber d'investir dans un  
secteur à risques. Au moins soupçon de mal-  
honnêteté, détournement des gens qui vous

■ **Je suis née à Chicoutimi le 14 mai 1954 à 1 h 05. Que dois-je espérer de l'année à venir? Quel est mon ascendant?**

□ **Vous avez un ascendant Capricorne. Pour les deux prochaines années, il faudra accepter que vos chances d'expansion professionnelle et de réussite sociale soient moins bonnes. Vous aurez très peu d'énergie, il faudra fonctionner dans un cadre restreint et surtout ne pas vous engager dans de nouveaux projets. Au contraire, cherchez plutôt à vous détacher de certaines activités et utilisez votre énergie avec prudence. Vous aurez à prendre votre place dans**

Leau, Loc Dore, \$45,500, 677-644, 648-8181, 514-633-6741

MAILET hiverise, 6/11 neuf, a l'entree du village et des perches, 2 min. du Loc. \$40,500, Suzette Joligos, Re/Max V.R.P., Inc. crite, 2-7220.

**281-1515**  
942519-1127

**Service I.C.I.**

ans cette équipe de travail, vous vous rendez probablement d'une relation devenue intenable; vous apprécierez votre nouvelle situation, plus sereine sur le plan affectif. Vous devrez mettre de l'ordre dans plusieurs secteurs de votre vie et repenser les bases mêmes de votre existence. Il est fort possible qu'au cours des dernières années, vous ayez cherché avancer trop vite, dans bien des domaines. Prenez soin de votre santé et ne gaspillez pas votre énergie.

ports d'intégration commencés l'année dernière. Malgré les obstacles et les limitations qui se manifesteront tout au long de l'année, vous aurez la joie de réussir afin de trouver votre place dans cette équipe de travail. Vous vous libérez probablement d'une relation devenue inte-

vous recherchez la réponse à un problème se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.





L A P E T I T E P R E S S E







## OFFRES D'EMPLOIS

## 319 VENTE COMMERCE

**VENDEUR(EUSE)**  
Compagnie nationale recherche vendeurs(euses) bilingues, avec auto, pour vente de matériel domestique. Prospects fournis. Base et commissions intéressantes. Pour entrevue, téléphonez au 440-3572, entre 8h et 10h.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE

Temps partiel, 20 heures / semaine et plus (Jour ou soir)

Nous sommes à la recherche de personnes répondant au profil suivant:

- bonne communication verbale;
- sens de la persuasion dans une optique de vente;
- aimer le travail au téléphone;
- sens des relations humaines.

Conditions de travail:

- programme de perfectionnement;
- salaires de base et commissions;
- près métro Jean-Talon.

Informations: 276-1414

## 322 CLUBS, RESTAURANTS, HÔTELLERIE

AIDE - cuisinier et serveur/desserte avec expérience. 725-2204.

## ASSISTANT GERANT

demandé avec expérience dans la vente, connaissance du service au client, travail 5 jours semaine. Dispositif fin de semaine. Bonnes conditions de travail. Bon salaire. S'adresser entre 15h et 18h au

## RESTAURANT LE TIT ROUGE

5440 East Sherbrooke, M. 389-1249

## BARMAN - BARMAN-SEURVISEUR

placement & cours de bar 389-1249

## BOULANGER

Expérimenté(e), temps plein, se présenter avec curriculum vitae au 3206 St-Laurent demandez 875-5162.

## CHEF CUISINIER

Ambitieux et innovateur pour nouveau restaurant français de luxe, salon privé, cadre exceptionnel. Envoyer curriculum vitae à La Presse référence 3529, C.P. 6041, Station A, Montréal, H3C 3E3.

## CHEF CUISINIER, AIDE-CUISINIER

Avec expérience cuisine française. Se présenter à 9 Place Frontenac, Pointe-Claire. Restaurant fermé dimanche et lundi.

## CHEF DE CUISINE

Pour restaurant français, avec expérience dans la cuisine classique de 8 à 10 ans. Travail de soirée. Envoyer C.V. par télécopie à La Presse, réf. 3531, C.P. 6041, succ. A, Montréal, H3C 3E3.

## CHEF PATISSIER, glacé, avec expérience

Pâtisseries, boulangerie, boulangerie. Se présenter à 9 Place Frontenac, Pointe-Claire. Restaurant fermé dimanche et lundi.

## Sous-Chef

Cuisine contemporaine. Candidat doit posséder une expérience de la cuisine classique. Avantages et conditions à discuter. Appeler: 695-8333

## Lanterna Verde à Pointe-Claire

9332-1322

## 349 VENTE COMMERCE

**VENDEUR(EUSE)** d'expérience, opportunités en décoration, temps plein ou partiel, bon salaire, 723-2835

## VILLE MARIE SUZUKI 598-8666

**VENDEUR(EUSE)** d'expérience, opportunités en décoration, temps plein ou partiel, bon salaire, 723-2835

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## 319 VENTE COMMERCE

**VENDEUR(EUSE)** d'expérience, opportunités en décoration, temps plein ou partiel, bon salaire, 723-2835

## VILLE MARIE SUZUKI 598-8666

**VENDEUR(EUSE)** d'expérience, opportunités en décoration, temps plein ou partiel, bon salaire, 723-2835

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## VENDEUR(EUSE)

Demande(e)s avec expérience dans la chaussure. M. Marroon, 882-6383.

## VENDEUR(EUSE)-GERANT(E)

Importateur grossiste d'accessoirs de mode du Centre-ville, cherche une personne dynamique pour prendre charge de la vente et pouvoir diriger le personnel. Salaires selon expérience, avantages sociaux. Téléphonez entre 10h et 13h au 871-0298.

## 323 ALIMENTATION

**PÂTISSIER-FINISSEUR** à temps plein, secteur Fabreville-Laval, 625-9161

## TECHNICIEN(NES) en diététique

cuisiniers et pâtisseries diplômés, aide général, serveur(s), cuisinier(e). QUALITEDEC, 314-66-3616.

## VENDEUSE en pâtisserie, temps plein, place à l'année. 482-3030.

## 325 TECHNIQUE METIERS

## BRIQUETEUR-MASSON

avec expérience, spécialisé dans la réparation de joints de briques. 254-1556

## BUREAU D'ARCHITECTURE et de design

recherche technicien(ne) en architecture 3 à 5 ans d'expérience. 843-3371

## BUREAU D'ARPEUR

dessinateur(trice), calculateur(trice), avec expérience dans l'arpenteur légal un an, pour travailler à Laval. Contacter Daniel Riche 337-0033.

## CIE de fabrication de meubles sur mesure

recherche technicien(ne) expérimenté(e). Bonnes conditions. 288-0027 entre 15h et 18h.

## COFFRAGE - personne cherchée

avec expérience en coffrage de béton. 491-1432, monsieur Wells.

## COMPAGNIE de construction

pour apprenti menuisier lire et dessiner, carte de compétence exigée. 655-9384

## COUPEUR ETENDEUR d'expérience

vêtements pour hommes. Vêtements Etoile. 717-7032 Michèle. S-V-P. 717-7032 Michèle.

## DESSINATEUR industriel

dessinateur industriel, dessinateur, 427-7270.

## DESSINATEUR - Technicien

mécanicien, pour entrepreneur en ventilation, 1 an d'expérience-fonctions similaires. Les Entreprises L.S. 482-8105

## EBENISTE

demandé(e) avec expérience dans le meuble commercial (magasin, bureau). Salaires selon expérience. Verdon 769-7207

## EBENISTE demandé(e) expérimenté(e)

en mélamine et armoire 748-6549

## ELECTRICIEN

compagnon de maintenance très autonome, temps plein ou partiel, salaire selon expérience. 482-0243

## TECHNICIEN DENTAIRE

ou équivalent, avec expérience dans la finition de pièces courtes, pour travail en laboratoire à Laval. 687-8231

## TECHNICIEN(NES) EN GENIE CIVIL DEMANDES

Junior ou Intermédiaire. Faire parvenir C.V. à G. Guilford, 100, 601-4901.

## 327 COIFFURE, ESTHETIQUE

**COIFFEUR(EUSE)** demandé(e) à Laval, près de la Cité de la Santé, 642-8118

## COIFFEUR(EUSE) demandé(e)

pour Atlantic City, temps partiel, lundi, jeudi, samedi, expérience requise, connaissance de l'anglais. Appeler, fins vives, 1-800-822-7644 demander Jean.

## COIFFEUR(EUSE) bilingue, pour studio

N.D.G. ambiance et conditions excellentes. 41-7466

## COIFFEUR(EUSE), pour homme

Appeler, fin vives, 1-800-822-7644 demander Jean.

## COIFFEUR(EUSE) d'expérience. 325-3140

ou 324-0887.

## COIFFEUR(EUSE) d'expérience, clientèle

appreciee, Montréal-Nord, 424-1190, soir 362-6384

## ESTHETICIENNE qui aspire à un

poste de gérante. 728-4973

## ESTHETICIENNE demandé(e) au

local à louer. 728-3932; 727-8900

## ESTHETICIENNE demandé(e) au

local à louer. 728-3932; 727-8900

## ESTHETICIENNE demandé(e) au

## Des adieux froids pour cinq Turcs à leur départ

Immigration Canada coupe tout contact entre les Turcs et les gens venus les saluer

LILY TASSO et  
BRUNO BISSON

■ Une foule compacte de leurs compatriotes se sont pressés aux vitres du belvédère de l'aéroport Mirabel pour saluer une dernière fois les cinq Turcs qui se sont envolés hier soir pour Londres, d'où ils gagneront Istanbul.

Des que leurs camarades eurent passé la porte d'embarquement, plusieurs n'ont pas manqué de manifester leur colère. D'autres ont simplement baissé la tête sans rien dire.

Un membre du Comité de coordination pour la défense des Turcs, M. Michael Emre, a exhibé les deux animaux en peluche, un lapin rose et un ours brun, que les Turcs voulaient offrir en cadeau de départ à İsmail Özkan, Hasan Boszkurt, Hüseyin Azelemis, Turgut Askar et Durmusali Dinger. En colère, il a affirmé que les agents de l'immigration ont refusé de transmettre les présents. «Ils n'ont pas voulu qu'on leur parle. Ils n'ont même pas

voulu nous parler, à nous.»

Les journalistes n'ont pas pu rencontrer les Turcs avant leur départ. Avant même la conférence de presse convoquée à 16 h par Immigration-Canada au centre de détention Châteaubriand sur Côte-de-Liesse, une voiture à trois banquettes les emmenait, sous bonne garde, vers Mirabel. Plusieurs journalistes arrivés tôt, dont les représentants de *La Presse*, ont pu les voir s'engouffrer dans le véhicule qui a démarré immédiatement.

En partant, ils ont salué de la main ceux qui s'étaient déplacés pour avoir de leurs nouvelles.

Himmet Comek, le sixième Turc arrêté mercredi à Gatineau, n'est pas parti hier. Il est gardé en détention jusqu'à ce qu'on puisse lui trouver une place à bord d'un avion.

«On s'est assuré qu'ils partaient avec leurs effets personnels que leur ont apportés leurs amis», a souligné M. Gerry Maffre, porte-parole d'Immigration-Canada. Sa «conférence de presse» se tenait dans la rue sous

un ciel gris où soufflait un vent froid à décorner les boeufs.

Interrogé sur les chances qu'ont ces Turcs de revenir comme immigrants au Canada, Gerry Maffre a rappelé que Barbara McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, s'était engagée à faciliter le retour de ceux qui s'en iraient volontairement après avoir reçu leur ordonnance d'exclusion. «Les cinq qui sont partis aujourd'hui n'ont pas voulu respecter la loi», a-t-il fait remarquer.

Commentant cette déclaration de la ministre, M. Atanas Katrapani, porte-parole du Comité de coordination, l'apparentait hier à une sorte de chantage. «Elle ne nous a donné aucune garantie de retour, que l'on parte volontairement ou pas.»

On se souviendra que sur les 12 Turcs qui avaient reçu des avis d'expulsion le 31 mars dernier, trois étaient demeurés introuvables. «On espère les trouver et ils seront arrêtés», affirme M. Maffre.

Il ajoute que quelques sièges ont été réservés à bord de différents avions pour 27 autres Turcs qui recevront leur avis de départ vers la fin du mois. En tout, 144 Turcs sont susceptibles d'être déportés, selon M. Maffre.

A travers le pays, sur plus de 44 000 cas en attente, pas moins de 1 500 revendicateurs du statut de réfugié de différentes nationalités ont épuisé tous les recours possibles et pourraient être expulsés. «Dans ses plans arrêtés en mai 1986, le gouvernement a décidé de concentrer ses ressources sur les nouveaux revendicateurs», explique encore M. Maffre.

Il précise en outre qu'Immigration-Canada a procédé à 2 000 expulsions l'année dernière, ce qui est moitié moins qu'il y a quatre ans.

Les enfants des revendicateurs nés ici sont citoyens canadiens, selon la loi. Ils ont le droit de vivre dans leur pays, mais leurs parents non reconnus comme résidents permanents ne bénéficient pas du même droit.

## McDougall rejette une ultime requête de Robic

Presse Canadienne

■ La ministre fédérale de l'immigration, Mme Barbara McDougall, a rejeté une ultime requête de son homologue québécoise hier de permettre à un groupe de Turcs frappés de déportation de rester au Canada.

Mme Louise Robic avait accepté de tenter cette dernière démarche auprès de Mme McDougall, après avoir eu un entretien d'une heure avec Me Diane Bélanger, l'avocate des Turcs.

Une adjointe de Mme Robic, Mme Mimi Dupuis, a fait savoir qu'aucune entente n'avait été conclue pour empêcher les déportations, mais que les deux ministres avaient décidé de se rencontrer la semaine prochaine.

Une demande d'injonction pour arrêter les déportations, faite par Me Bélanger, a égale-

ment été refusée par un juge de la Cour fédérale, à Ottawa.

Mme Robic a cependant répété que son ministère s'occuperait des Turcs déportés en Turquie par l'intermédiaire d'un agent, qui sera à Ankara dans quelques jours.

«Le gouvernement fédéral, a déclaré la ministre québécoise, a accepté de transmettre à Québec les dossiers des personnes qu'il retourne et nous allons aller nous occuper d'elles en Turquie.

«De toute façon, il faut qu'elles retournent en Turquie. Et là, mon certificat (de sélection) a sa pleine valeur.»

Selon Me Bélanger, cependant, «s'ils (les Turcs) quittent le pays, ils ne reviendront plus».

L'avocate a rappelé que ce n'est pas la politique du Canada d'accepter des ouvriers non qualifiés comme immigrants. Au contraire, a-t-elle dit, «nous ne prenons que la crème des immigrants».

# LE SAMEDI 16 AVRIL SEULEMENT SOYEZ AU RENDEZ-VOUS DÈS 8 h 30

ÉDITION  
DU  
PRINTEMPS!

30% DE RABAIS SUR LES  
CHEMISES DE VILLE  
ARROW ET BAY CLUB  
PROFITEZ-EN!

50% DE RABAIS  
SUR TOUS  
LES FILS À  
TRICOTER  
DES AUBAINES

25% DE RABAIS  
SUR TOUTE LA MODE  
JEUNESSE ET 317  
ACHATS FANTASTIQUES!

SANS  
LIMITES

SPÉCIAUX DE LA  
CHAUMINE

Petit déjeuner à 99¢ de 8 h 30 à 10 h  
30 (2 oeufs, croissant et café). Jam-  
bon rôti à l'érable à 4,99 le midi (servi  
avec 2 légumes). Choix de desserts à  
99¢ à compter de 15 h.  
La Pâtisserie offre 50% de rabais sur  
le gâteau Forêt noire de 25 cm.  
Ord. 15,99 7,99 ch.  
Tant qu'il y en aura.

ACHATS EN  
MAGASIN  
SEULEMENT

PRINTEMPS 88

la **3** aie

# DEMAIN... LE FANTASTIQUE